ABONNEMENS.
Paris. . . . . 13 fr. par trimestre.
Départemens. 16 fr. —
Les Abonnemens partent des 1er et 16 de chaque mois.
Joindre à tout réabonnement la dernière bande imprimée.
Les lettres et envois non affranchis sont rigoureusement refusés.
LE SIÈCLE NE PEUT ÊTRE VENDU, A PARIS, PLUS DE 15 CENTIMES.

HEMEROTECA MUNICIPAL MADRID

Le Siècle.

ABONNEMENS.
Paris. . . . . 13 fr. par trimestre.
Départemens. 16 fr. —
Tout ce qui concerne la Société et le journal doit être adressé à M. le Directeur-Gérant.
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal, rue du Croissant, 16.
chez M. PANIS, régisseur, place de la Bourse, 10, et chez MM. BIGOT et Cie, 8 place de la Bourse

PARTIE COMMERCIALE. — Bourse du 31 décembre 1855.

Précéd. cours.	Hausse.	Baisse.	EFFETS PUBLICS ET CHEMINS DE FER		Premier cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.
64 75	..	.45	3 0/0	cpt	64 [illegible]	..	..	64 30
64 90	..	.65	3 0/0 jouissance du 22 déc.	31	64 50	..	..	64 25
65 55	..	.25	Dito Emprunt 1855	cpt	65 10	..	..	..
65 60	..	.55	j. du 22 déc.	31	65 30	..	65 ..	65 05
65 30	..	.25	Dito dito escomptable	cpt	65 25	..	..	65 10
91 50	.50	..	4 1/2 0/0	cpt	91 50	..	..	92 ..
91 80	..	..	j. du 22 septembre	31	91 75	..	..	..
91 50	..	..	Dito, Emprunt 1855	cpt	92 ..	..	..	..
91 ..	..	..	j. du 22 septembre	31	..	..	..	..
91 25	..	..	Dito dito escomptable	cpt	92 ..	..	..	..
91 ..	..	..	4 0/0, j. du 22 septembre	cpt	..	..	..	..
3410 ..	10 ..	..	BANQUE DE FRANCE, j. janvier	cpt	3450 ..	....	..	....
596 25	..	..	CRÉDIT FONCIER	cpt	..	..	..	..
590 ..	..	..	j. juillet	31	..	..	..	..
1360 ..	..	..	CRÉDIT MOBILIER	cpt	1350 ..	....	....	1360 ..
1365 ..	..	2 50	j. juillet	31	1350 ..	....	....	1362 50
643 75	..	..	COMPTOIR D'ESCOMPTE	cpt	640 ..	....	....	....
2500 ..	..	..	j. juillet	31	..	....	....	....
1437 50	..	5 ..	ORLÉANS	cpt	1433 50	1435 ..	....	1432 50
1435 ..	..	5 ..	j. octobre, tout payé	31	1432 50	....	....	[illegible]
897 50	..	2 50	NORD	cpt	897 50	900 ..	....	895 ..
895 ..	..	..	j. juillet, tout payé	31	895 ..	900 ..	....	895 ..
890 ..	..	2 50	EST ancien	cpt	885 ..	....	....	887 50
890 ..	..	3 ..	j. novembre, tout payé	31	885 ..	....	882 50	885 ..
752 50	..	2 50	EST nouveau	cpt	750 ..	....	....	....
752 50	..	..	j. nov., 325 fr. payés sur 500	31	750 ..	752 50	747 50	752 50
1140 ..	5 ..	..	LYON	cpt	1142 50	....	....	1145 ..
1142 50	..	..	j. juillet, tout payé	31	1140 ..	....	....	1142 50
1260 ..	..	..	MÉDITERRANÉE	cpt	....	....	....	1262 50
1260 ..	2 50	..	j. avril, 350 fr. payés sur 500	31	1260 ..	....	....	....
700 ..	..	..	MIDI	cpt	697 50	....	....	700 ..
700 ..	..	..	j. juillet, tout payé	31	697 50	....	695 ..	700 ..
755 ..	..	..	OUEST	cpt	757 50	....	....	755 ..
757 50	..	7 50	j. avril, tout payé	31	755 ..	....	....	750 ..
580 ..	2 50	..	GRAND-CENTRAL	cpt	580 ..	....	....	582 50
580 ..	..	2 50	j. janv., 350 fr. payés sur 500	31	580 ..	....	....	577 50
697 50	..	5 ..	GENÈVE	cpt	692 50	....	....	....
697 50	..	7 50	j. juillet, 250 f. payés sur 500	31	697 50	....	....	690 ..
530 ..	..	..	SAINT-RAMBERT	cpt	530 ..	....	....	....
520 ..	..	..	j. juillet, 300 fr. payés sur 500	31	....	....	....	....
540 ..	..	..	ARDENNES	cpt	540 ..	....	....	....
540 ..	..	..	250 fr. payés sur 500	31	....	....	....	....
445 ..	..	..	BÉZIERS	cpt	445 ..	....	....	....
445 ..	..	..	j. avril, 250 fr. payés sur 500	31	....	....	....	....
722 50	..	2 50	SOCIÉTÉ AUTRICHIENNE	cpt	730 ..	....	....	....
725 ..	..	2 50	j. janv., 225 fr. payés sur 500	31	730 ..	....	728 75	722 50
622 50	2 50	..	BORDEAUX A LA TESTE	cpt	625 ..	....	....	....
375 ..	..	..	MONTLUÇON	cpt	....	....	....	....
380 ..	..	..	250 fr. payés sur 500	31	....	....	....	....
522 50	..	2 50	SARDE (Victor-Emmanuel)	cpt	520 ..	....	....	[illegible]
520 ..	..	2 50	j. déc. 1855, 150 fr. p. sur 500	31	520 ..	....	....	517 50

VALEURS DIVERSES.	Dernier cours.	Cours précéd.	VALEURS DIVERSES.	Dernier cours.	Cours précéd.	VALEURS DIVERSES.	Dernier cours.	Cours précéd.	VALEURS DIVERSES.	Dernier cours.	Cours précéd.
MINES.— FORGES			Phénix	....	775 ..	Comp. maritime	577 50	577 50	Banq. Darmstadt	600	490 ..
Sambre	....	545 ..	Herserange	....	5 25	Union des gaz	....	74 25	Union des gaz	....	300 ..
Vieille-Montagne	340 ..	340 ..	Versailles (r. g.)	....	305 ..	Comp. Ind. des Ch. de fer	....	68 75	Comptoir national	....	510 ..
Sel gemme	190 ..	200 ..	CANAUX.			Docks	....	194 25	Société de crédit	....	148 75
Stolberg	....	125 ..	Quatre-Canaux	....	1110 ..	Clippers français	....	115 ..	Caoutchouc durci	....	120 ..
Loire	....	650 ..	Jonies, dédits	....	100 ..	Glaces d'Aix-la-Ch.	....	220 ..	Cie des Eaux	....	10 ..
Bonneau	....	1500 ..	Canal Bourgogne	....	950 ..	— de Montluçon	....	200 ..	Cie des Omnibus	810	810 ..
Usines Cail	....	625 ..	Jouissance, dédits	....	140 ..	Lin Maberly	....	645 ..	Voitures de Paris	107 50	105 50
— Septèmes	....	50 ..	CHEM. ÉTRANG.			— Cohin	....	5[illegible] ..	Messageries imp.	....	345 ..
— Cave	....	95 ..	Ouest (Suisse)	....	425 ..	Filat. de la Fresle	....	108 75	Soc. Chameroy	....	....
Aveyron	....	4000 ..	Centre (Suisse)	500 ..	460 ..	Gaz anglais	....	5400 ..	Télégr. électriq.	....	20 ..
Châtillon	....	525 ..	Centre (Italie)	....	930 ..	— français	....	930 ..	Caisse Pecher	....	490 ..

Bulletin financier.

DEUX HEURES. — La liquidation est lourde; le nombre des acheteurs qui avaient compté sur de bonnes nouvelles pour la fin du mois est grand, de telle sorte qu'il y a beaucoup de ventes à faire ou de valeurs à faire reporter.

Les positions les plus fortes ont été prises sur la rente 3 0/0; en conséquence, c'est elle qui souffre le plus aujourd'hui, elle n'a débuté qu'à 64 50, avec 40 centimes de baisse sur vendredi, car elle n'a pu se relever.

Les fonds anglais sont tenus aux cours de [illegible], c'est-à-dire sans changement sur les cours affichés vendredi.

TROIS HEURES. — La réponse des primes s'est faite à des prix qui ont déterminé l'abandon de presque toutes celles qui avaient été faites pendant le mois.

Après cette reprise les cours ont encore fléchi, et le 3 0/0 est tombé à 64 25.

Les autres valeurs étaient mieux tenues.

Rousset

CHANGES.	Cours jours.	90 jours.
Amsterdam	213 1/2 à 213 3/4	211 1/2 à 211 3/4
Hambourg	189 1/8 à 189 3/8	186 1/4 à 186 1/2
Londres	25 25 ./. à 25 27 1/2	24 82 1/2 à 24 85 ./.
Vienne	.... ./. à .... ./.	.... ./. à .... ./.
Pétersbourg	.... ./. à .... ./.	.... ./. à .... ./.
Madrid	526 ./. à 525 ./.	520 ./. à 522 1/2

Bulletin commercial.

Grains et farines. — Il y a encore en baisse de 50 c. à 1 fr. par hectolitre de blé sur la plupart des marchés du rayon de Paris.

Bestiaux. — Voici les prix payés à la criée (en gros) :

Bœuf : ordinaire » 80 à 1 20 le kil. ; filets » »» à » »»; morceaux de choix aloyaux » 90 à 1 68; basse boucherie » 70 à » 76. — Vache : ordinaire » 70 à 1 10 le kil.; filets-aloyaux » 80 à 1 20; basse boucherie » 56 à » 78. — Veau : entier ou demi 1 24 à 1 64 le kil.; cuissot 1 30 à 1 10. — Mouton : entier ou demi » 30 à 1 28 le kil.; rosbif sans chaules » 90 à 1 20; gigot-carré » 60 à 1 62. — Porc : entier ou demi 1 24 à 1 42 le kil.; quartier 1 28 à 1 36; porc salé » »».

Salaisons. — Le petit-salé s'obtient à Paris, hors barrière, de 128 à 140 fr.; la poitrine de 175 à 180, et le jambon fumé de 175 à 180 fr. les 100 kil.

Légumes secs. — L'approvisionnement n'a pas été très important samedi sur le carreau de la halle. Les haricots de pays se sont vendus 37 à 37 50, les Soissons 52 fr., les flageolets 35 à 40 fr., le tout à l'hect. 1/2.

Sur les marchés de Noyon, d'Amiens et de Châlon-sur-Saône, on a pu obtenir un peu de baisse.

Fruits secs. — Les prunes d'entr sont toujours bien tenues; la demande commence à se faire; les derniers froids ont imprimé un peu d'activité à la vente.

Les amandes sont très recherchées; le moment est on ne peut plus propice pour la vente de cet fruit.

Les raisins sur couches valent 18 fr. la caisse de 12 à 13 kil., bois compris. Les raisins nouveaux pour boisson valent de 54 à 56 fr. les 100 kil.; ceux surannés sont cotés de 48 à 52 fr.

La vente des oranges a commencé avec quelque activité. Les arrivages ont été moins importans, parce que les froids de la semaine dernière ont empêché les expéditions. Les oranges d'Afrique valent de 35 à 36 fr. la caisse de 300 à 250 fruits; les oranges d'Espagne 40 à 42 fr. les 240 fruits; celles de Portugal 44 à 46 fr. les 240 fruits.

Miels et cires. — Voici les modifications qu'ont subi les miels depuis la dernière hausse survenue sur les sucres, bien que depuis une quinzaine de jours ceux-ci aient repris a peu près leur assiette ordinaire. Les miels sont toujours restés chers, surtout les gâtinais.

Miel gâtinais nouveau, les 100 kil. 200 à 210 fr., dito blanc fin 220 à »», dito surfin 230 à 240. — Miel de Bretagne en gros fûts de 300 kil. (esc. 3 0/0) 90 à »», dito en petits barils de 100 kil. 95 à 100.

La cire jaune vaut au dehors 300 fr. les 100 kil., et la blanche 370 fr.

Les ateliers étant fermés demain, le SIÈCLE *ne paraîtra pas mercredi 2 janvier.*

PARTIE POLITIQUE.

France.

PARIS. — 31 DÉCEMBRE 1855.

COURRIER.

Les colonnes du *Moniteur* enregistrent ce matin un grand nombre de nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.

« C'est par ordre de l'empereur, dit le *Moniteur*, que le général Canrobert s'est placé, le 29 décembre, à la tête de la division d'infanterie de ligne revenant de Crimée. »

Le moment des étrennes est aussi celui des récapitulations historiques. On résume les événemens des douze mois précédens, et le *Constitutionnel*, suivant son habitude, dans ce compte rendu annuel, rappelle la prise de Sébastopol, l'exposition universelle, la visite de la reine d'Angleterre, du roi de Sardaigne et du roi de Portugal; l'achèvement du Louvre, la rentrée triomphale de la garde et des quatre régimens qui vont former désormais la 2e division de l'armée de l'Est.

Cette analyse est incomplète, faute d'espace sans doute. M. Amédée de Cesena oublie la prise de Kinburn, les expéditions fructueuses de Kertch, d'Iénikalé, de Taman et Fanagoria; le bombardement de Sweaborg, la campagne de l'Asie-Mineure, le passage de l'Ingour, l'héroïque défense et la chute de Kars. Ces lacunes sont d'autant plus regrettables que l'article de M. de Cesena est tout militaire. Il doute de la paix; il juge de l'avenir par le passé. Au 1er janvier 1855, on espérait plus fortement qu'on ne l'espère au 31 décembre une prochaine reprise des négociations; ce vœu a même été exaucé, et des conférences ultérieures se sont ouvertes dans la capitale de l'Autriche.

Qu'ont produit ces conférences, qui avaient tenu si longtemps le monde en suspens?

« Une déception. Nous nous trompons : elles n'ont pas rendu la paix à l'Europe; mais, en prouvant la loyauté et la modération de la France, elles ont justifié le développement d'une guerre qui lui a déjà payé au centuple, en gloire, en puissance, en autorité, les sacrifices qu'elle lui a coûtés. — A. Cesena. »

Sans examiner ici ce que la guerre a pu rapporter d'avantages ou exiger de sacrifices, nous constatons avec le *Pays* « le silence général de toutes les théories et de toutes les combinaisons qui, la veille encore, se manifestaient avec plus ou moins de succès. » La question d'un congrès est jugée inopportune. L'appui moral de la Prusse et de quelques gouvernemens allemands se borne à des conseils timidement exprimés. La Russie n'entend pas à la manière des puissances occidentales le principe de la neutralisation. En somme, l'édifice diplomatique se lézarde, et ses pierres mal jointes, qui offrent un aspect si monumental, menacent de tomber en ruines.

De bien c'est quelque chose, et de près ce n'est rien.

L'ORDRE [illegible] pour célébrer l'accueil fait par la population parisienne aux combattans de Crimée; il est dans sa destinée de gâter tout ce qu'il touche; il oppose à la fête nationale du 29 la cérémonie des funérailles de ceux qui étaient morts en 1848 pour la défense de la liberté! il insulte leur tombe; il cherche à ridiculiser les apothéoses. Ne devrait-il pas se rappeler qu'il a eu des paroles d'enthousiasme pour la république, et qu'il a honoré dans leur triomphe posthume ces mêmes morts glorieux qu'il outrage avec tant d'impudeur?

Voici ce qu'il dit aujourd'hui :

» Sur ces mêmes boulevards on a vu passer, il n'y a pas huit ans, la première cérémonie, la première fête de la République, un enterrement anonyme! Un corbillard chargé de restes quelconques, orné de ridicules symboles, s'avançait dans la boue vers la colonne de la Bastille, où ces anonymes allaient recevoir leur sépulture aux pieds du génie de l'insurrection.

» Derrière le corbillard pataugeaient douze individus, la plupart sans nom et sans visage, traînant à leur suite une queue de corporations officielles et de sociétés chantantes : c'était le gouvernement de la France! La force n'était nulle part, l'ordre n'était nulle part; la peur était partout, sauf peut-être parmi ceux qui doivent craindre. Il n'y avait plus d'armée. — Louis Veuillot. »

Voici ce qu'il écrivait le 5 mars 1848 :

« La cérémonie des obsèques des citoyens morts pour la patrie a eu lieu aujourd'hui au milieu d'un immense concours de la population... Le char était superbe... La population se découvrait respectueusement devant les corbillards. Elle saluait le char du cri répété de : Vive la république! A la Bastille, au sommet de la colonne, où plane le *génie de la liberté*, étaient deux oriflammes... Nous avons à constater un fait dont on ne saurait trop se féliciter : *la troupe de ligne*, mêlée à la garde nationale, a été vue partout avec plaisir. C'était la première fois que l'on montrait aux Parisiens cette troupe qu'ils ont combattue, et il a été facile de reconnaître qu'il ne subsistait pas le moindre ressentiment de la lutte. L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner durant toute la journée. Aucun accident n'a troublé cette BELLE cérémonie. »

Les détenus politiques Clayet, Urbain, Barrier, André et Guibert François, libérés, sont partis de Belle-Isle pour Lyon et Paris.

On écrit de Pontarlier que la rémunération accordée aux agens de l'enrôlement pour la 2e légion étrangère au service de la France va être considérablement augmentée.

Les soldats suisses qui iront y prendre du service auront leurs frais de route doublés. De nouveaux bureaux seront ouverts sur la frontière. Bref, l'intention du gouvernement est, dit-on, de maintenir et d'augmenter ce corps, qui dès à présent peut soutenir la comparaison avec les meilleures troupes.

Emile de la Bédollière.

Télégraphie privée.

Marseille, dimanche.

Nous venons de recevoir des nouvelles de Constantinople sous la date du 20.

Le prince Callimaki, ancien ambassadeur de la Porte à Paris, avait été nommé ambassadeur à Vienne. M. Mussurus avait été élevé au rang d'ambassadeur. M. de Prokesch, internonce de l'Autriche, avait fait ses visites au grand-visir, au président du tanzimat et au ministère des affaires étrangères.

La ville d'Erzeroum avait reçu beaucoup d'approvisionnemens. — Lejolivet.

Marseille, dimanche soir 30 décembre.

Les nouvelles d'Alexandrie du 22 décembre portent que le pacha d'Egypte, convaincu de la suffisance de la récolte, a rétabli la liberté d'exportation des grains. Le décret rendu à cet égard est signé par le pacha et a dû être publié hier au Caire.

La commission pour le percement de l'isthme de Suez est revenue de la haute Egypte; elle aura terminé ses travaux d'inspection à la fin du mois; tous les résultats obtenus jusqu'à présent sont satisfaisans.

On mande de Malte, à la date du 21, que le général Seirlett, commandant la cavalerie anglaise en Orient, est passé à Malte, se rendant en Angleterre. On croit qu'il assistera aux conseils de guerre des puissances alliées.

Makli-Pacha, que le sultan a envoyé à Erzeroum, est un Européen du nom de Sturza. — Havas.

Berlin, dimanche 30 décembre.

L'aide de camp du roi, M. le colonel de Manteuffel, s'est rendu aujourd'hui à midi à Dresde, d'où il repartira, dit-on, pour Vienne. — Lejolivet.

Berlin, dimanche.

Il vient d'arriver une dépêche télégraphique annonçant que le comte Esterhazy était arrivé de Saint-Pétersbourg le 26 décembre, et que le lendemain, 27 décembre, il avait communiqué l'objet de sa mission au comte Nesselrode. — Havas.

Berlin, dimanche soir.

Le colonel de Manteuffel est parti aujourd'hui à midi pour Dresde. On suppose que de là il ira à Vienne. — Havas.

[illegible] et gouverneur de guerre de Cronstadt.

On attache ici une assez grande signification à cette nomination. — Havas.

OU EN EST-ON? QUE FERA-T-ON?

III

LA BALTIQUE.

Dans un précédent article, nous avons pour ainsi dire mathématiquement établi ce qui avait été fait en Orient pour la préservation de la puissance ottomane. On avait trois grandes positions à sauvegarder : le Danube, la mer Noire et les provinces de l'Asie-Mineure. Le plan à suivre était indiqué par les faits géographiques eux-mêmes. Grâce à de persévérans efforts et à des actes inouïs de courage, on a réussi sur les deux points les plus importans : sur le Danube et sur la mer Noire. Quant à l'Asie-Mineure, oubliée ou mal défendue, elle a vu tomber non pas son boulevard, comme l'a dit Mourawieff, mais une des places qui conduisent dans ses riches plaines. D'un autre côté, sur le Danube et en Crimée, le succès, quoique éclatant, veut être encore opiniâtrement poursuivi. A Silistrie, à l'Alma, à Inkermann, à Traktir, il faut encore ajouter d'autres victoires. Le fleuve qui sépare les deux empires n'est pas infranchissable et les établissemens de la marine russe dans l'Euxin ne sont pas encore complétement détruits. Il reste donc en Orient à rendre toute invasion des Russes dans la Turquie d'Europe à jamais impossible, à achever la destruction de la marine russe et à réparer dans toute la plénitude d'une impérieuse nécessité le grand échec de Kars.

Voilà où l'on en est quant au principal théâtre de la guerre. — Tournons nos yeux maintenant vers la Baltique.

L'histoire des armemens russes dans la Baltique depuis près de quarante ans demeurera, nous en avons la conviction, comme l'accusation la plus éclatante contre les hommes d'Etat qui, pendant ce laps de temps, ont gouverné l'Europe. L'avenir ne voudra jamais croire que l'on ait laissé, sans la troubler pendant près d'un demi-siècle, une puissance déjà énorme se couvrir, dans une mer toute de commerce, de forteresses immenses; ne pas y souffrir infortifiée la plus petite anse ou la moindre crique; s'y saisir de toutes les positions avoisinantes des siennes, et s'avancer de jour en jour davantage vers les issues de cette mer.

Quand on nous parle de la prudence des hommes d'Etat de l'Angleterre et de ceux de l'Autriche en présence d'un pareil fait, nous ne pouvons que sourire. Comment l'Angleterre surtout a-t-elle pu assister, sans y porter obstacle, à un pareil développement? Elle qui autrefois n'avait pas même pu supporter Copenhague, comment supportait-elle Cronstadt, Sweaborg, Helsingfors, Revel, les îles d'Aland et ces milliers de points fortifiés qui forment autour de la Baltique comme une muraille de granit? On est étourdi à la vue d'une semblable incurie. Si d'aventure il se fût rencontré en 1854 à la tête de la marine russe du Nord un homme de génie, les Anglais n'eussent pu s'en prendre qu'à eux-mêmes de la situation menacée où se seraient trouvés leurs propres ports.

Eux qui surveillaient avec tant d'inquiétude nos actes dans la Méditerranée et dans les diverses parties de l'Océan, ils oubliaient la Baltique, la Baltique placée presqu'à leurs portes, la Baltique, d'où l'on peut s'élancer sur eux en quelques jours. La Russie y entassait les armemens; elle y mettait en manière de forteresses le Pélion sur l'Ossa; elle y construisait des flottes composées de vaisseaux de tout rang, pourvues de matelots exercés; et l'Angleterre, qui avait tant intérêt à le savoir, l'Angleterre, qui avait cependant autrefois prêté des amiraux à la Russie pour sortir de cette même mer Baltique, l'Angleterre ne le savait pas ou ne s'en occupait pas. De fâcheux dissentimens lui montraient la France, sa solide alliée d'aujourd'hui, comme sa seule rivale.

O terrible aveuglement des nations!

Il faut lire le discours encore récent du premier amiral qui pénétra en 1854, pour le compte de l'Angleterre, dans les eaux de la Baltique. On ignorait où l'on allait; on n'avait pas même de cartes; tout était à faire. Où les coups étaient-ils à porter? l'on ne le savait pas. On s'avançait bravement, mais aventureusement.

Cependant il est bien [illegible] jusqu'au bout dans la Baltique. C'est dans cette mer que l'Angleterre a son œuvre particulière à accomplir. Cette mer la menace bien plus directement que la marche des Russes en Asie ne menace sa puissance des Indes. On peut hardiment dire que si le tzar triomphait dans la Baltique, que s'il en sortait avec ses flottes, c'en serait fait de l'Angleterre.

Aussi sommes-nous bien fermes dans nos convictions quand on nous parle de paix. A ceux qui prononcent ce mot, nous nous contentons de montrer la Baltique. La nation anglaise, messieurs des transactions et des compromis diplomatiques, la nation anglaise a vu le péril. Les marins de Portsmouth ont été flairer la force de Cronstadt. Ils l'ont redite à leurs collègues de la marine marchande. Vous pouvez maintenant réunir tous les congrès du monde, la paix ne se fera pas; elle ne peut pas se faire, tant qu'à quelques centaines de lieues de Londres des forteresses, réputées imprenables, pouvent donner passage à des flottes aussi nombreuses que celles de la France et de l'Angleterre réunies. Il s'agit bien de l'empire des Indes aujourd'hui! C'est l'empire britannique lui-même qui peut être mis en question. L'activité des arsenaux, la multiplicité des constructions, tous les préparatifs qui se font pour une

PARTIE LITTÉRAIRE.

FEUILLETON DU SIÈCLE DU 1er JANVIER 1856.

REVUE MUSICALE.

Les écrivains et les compositeurs italiens. — Reprise d'*Ernani* et de la *Sonnambula*. — Folies-Nouvelles : *Trois Troubadours*, saynète lyrique, paroles de M. Tréfeu, musique de M. J. Nargeot. — Bouffes-Parisiens : Ouverture de la salle Choiseul; une messe de M. Charles Maury; les Albums du jour de l'an.

Un critique, habituellement sérieux, comparait l'autre jour les compositeurs aux écrivains, qui, du fond de leur cabinet, seuls avec leur pensée, cherchent l'inspiration loin du bruit et des importuns.

La comparaison n'est pas juste.

L'écrivain se suffit à lui-même. Son travail achevé, bien ou mal, selon le degré de son talent, il apporte son manuscrit à l'éditeur, et n'y pense plus.

Le compositeur, lui, lorsqu'il veut écrire une partition pour le théâtre, doit s'assurer préalablement d'un libretto déjà reçu. Or, de cette collaboration forcée entre le musicien et le poète doivent nécessairement résulter des froissemens pour le premier; il fera bien quelques concessions à l'indépendance de ses allures, mais toujours il sacrifiera plus qu'il ne désire, soit qu'il faille allonger ou réduire un morceau, soit qu'il faille refaire ou supprimer une mélodie.

Admettons cependant, par impossible, qu'il se trouve complétement satisfait des situations musicales de la pièce. Il passe ses nuits à travailler ses airs et son orchestration; il les polit et les cisèle; puis, convaincu que l'enfant de son intelligence est né viable, il le regarde, il lui sourit, il l'écoute, l'oreille tendue; il le touche et l'examine pour s'assurer s'il peut marcher seul et se lancer à travers la scène sans avoir à redouter une chute. Il a besoin d'être sûr qu'il est solide sur ses pieds, car ces enfans-là, lorsqu'ils tombent, ne savent plus se relever.

Après six mois de semblables vicissitudes, l'opéra se trouve enfin terminé.

Alors le compositeur prend sa volumineuse partition et se rend chez un directeur. Il est ému. Hier encore il était ardent dans sa foi, maintenant il doute dans sa peur. Une parole dite à l'heure d'une mauvaise digestion par l'arbitre de sa destinée peut renverser le fragile échafaudage sur lequel son espérance s'est appuyée. Le but qu'il croyait toucher va s'éloigner peut-être, et son avenir s'assombrira.

A moins toutes encore que tant de peines trouvent une légitime récompense.

Il ne reste plus que les artistes à consulter.

Ici, nouvelle inquiétude.

Chaque chanteur demandera que ses morceaux soient modifiés; celui-ci trouvera que son rôle n'est pas à la hauteur de ses moyens; celui-là dira que le sien est trop effacé; cet autre qu'on n'a pas donné du relief à ses qualités. Ainsi de suite jusqu'au dernier.

Dès lors, le compositeur reprend sa partition en sous-œuvre, et remanie les passages qu'il préférait. Mais comme chaque note qu'il déplace entraîne des retouches d'ensemble, il en résulte qu'il taille, coupe, rogne, émonde en plein dans ses pages toutes chaudes encore de son fiévreux labeur.

Cette fois, son opéra refondu plaît à tous. On le met à l'étude.

Il en suit activement les répétitions durant un mois ou deux, retouchant encore par-ci par-là quelques phrases trop mal rendues par telle ou telle voix.

Pendant ce temps, on agite la grande question des décors.

Ah! vous croyez que c'est fini?

Attendez encore.

Au moment de jouer la pièce, un des principaux interprètes, ou taquin, ou mécontent, sera peut-être pris d'un enrouement si c'est l'hiver, d'une fluxion de poitrine si c'est l'été; les chœurs boiteront peut-être, l'orchestre ira de travers, le souffleur ne sera pas à son poste, et le public, mal disposé, attendra la représentation d'un air bondeur.

Admettons toujours que ces contre-temps n'arrivent pas. Tout marche au mieux. On applaudit sans le secours de la claque. Il semblerait qu'il ne manque plus rien aux désirs du compositeur; on dit son nom dans les couloirs, partout au foyer. La fortune enfin lui sourit.

Attendez, attendez.

On l'a joué déjà quinze ou vingt fois. La salle est pleine encore; elle applaudit aussi vivement que le premier jour.

Mais les autres?

Ceux qui sont là, dans le cabinet du directeur, attendant leur tour, il faut qu'ils soient aussi satisfaits, car ils sont pressans. La production se renouvelant sans cesse, l'affiche doit en faire autant et vivre en quelque sorte au jour le jour.

Le compositeur le comprend d'autant mieux qu'il a joué le même tour à ceux qui l'ont précédé. Il espérait tout bas qu'une exception serait faite en sa faveur. Son illusion ne dure pas : on prend sa partition pour la jeter toute vivante dans l'oubliette commune; car il faut que l'œuvre de ce soir fasse place à celle de demain, le théâtre ressemblant à ce minotaure de la fable auquel on servait sans cesse de nouveaux alimens pour rassasier son terrible appétit. A partir de ce moment, il ne songe plus qu'à faire remettre sa pièce sur l'affiche, un jour ou l'autre, entre deux nouveautés, afin de prouver qu'elle est accrochée solidement au répertoire, et qu'elle n'est pas morte comme les roses, après quelques heures de splendeur éphémère.

Notez bien que, dans tout ceci, nous avons soigneusement écarté les cas de refus ou d'insuccès.

Vous voyez donc qu'on ne saurait comparer sans erreur les compositeurs aux écrivains.

Aux Italiens, cependant, on a repris *Ernani*. Durant la saison dernière, nous avons analysé longuement cette partition, à laquelle le public n'a cessé de faire un accueil favorable. Nous ne nous occuperons donc aujourd'hui que des interprètes.

Mme Frezzolini a magnifiquement rendu ce rôle d'Elvire, qu'elle traduit avec grâce, avec sentiment, avec passion. Elle a su rappeler à quelques fanatiques du temps passé la manière éloquente de Mlle Mars par le jeu savant de sa physionomie. On a bissé justement son morceau final du troisième acte. Après Mme Borghi-Mamo, c'est à Mme Frezzolini que vont nos prédilections. La première plaît toujours dans tous ses rôles et sur tous les tons; la seconde est mieux ici que là; l'une possède un talent complet, l'autre a quelques cordes fatiguées dans la voix. Néanmoins, malgré la distance qui les sépare, elles sont vraiment artistes toutes deux; elles ont surtout le don magnétique de faire vibrer une des fibres les plus sensibles du cœur. Elles émeuvent et charment en même temps.

Graziani (Charles-Quint) a mérité, comme toujours, les applaudissemens de la salle entière; il a dit magistralement : *O sommo Carlo!* Décidément nous ferons composer une phrase d'éloges qui nous servira, sans la modifier, chaque fois que ce chanteur mettra sa voix sympathique au service d'un ouvrage quelconque. Graziani rend difficile la tâche du critique qui voudrait varier sa formule, et cite la tâche du critique qui voudrait varier sa formule, et ne trouve jamais que de mêmes mots flatteurs à prodiguer.

Le personnage d'Ernani était interprété par Mongini, dont l'organe a de grandes douceurs; celui du tuteur jaloux a valu quelques encouragemens à Angelini.

Quelques jours plus tard, à ce même théâtre, on assistait à la reprise de la *Sonnambula*, pour les débuts de Mlle Boccabadati.

Quelques journaux, trop pressés de juger, ont annoncé déjà que la débutante avait un organe d'une telle faiblesse que c'était à peine si, de très près, on l'entendait. Mlle Boccabadati relève à peine d'une longue et douloureuse maladie. Impatiente de se produire, et consultant son courage plutôt que ses forces, elle a voulu se montrer au public dans un rôle qui demandait toute la plénitude de ses moyens. C'est un excès de zèle dont on ne saurait lui faire un crime, tout en le regrettant dans son intérêt. Indépendamment de cette cause première qui nuisait sensiblement à sa réussite, elle était tellement émue que ce trouble, visible pour tous, contribuait puissamment à paralyser ses facultés.

Pour ne commettre aucune injustice dont son avenir d'artiste pourrait souffrir, nous attendrons quelques jours avant de risquer sur elle son jugement.

Mongini, qui faisait Elvire, s'est acquitté de sa tâche à la satisfaction des connaisseurs. Il a des tendresses de voix qu'on ne saurait lui contester. Sa méthode est excellente. Il pourra rendre d'utiles services à la direction, surtout s'il veut sérieusement travailler.

Angelini (Rodolphe) s'est fait également applaudir.

Le théâtre Comte s'est complétement transformé sous l'habile direction de M. Lehmann. Les escaliers se sont élargis; on les a couverts de tapis. Des glaces s'étalent partout, multipliant à l'infini les profondeurs des couloirs. Les loges sont heureusement disposées. A l'orchestre on a des fauteuils de même qu'aux galeries. Deux foyers, proportionnés pour la taille, à l'importance du monument, étalent aux regards leurs tentures de velours, artistement drapées par les soins de M. Cambon.

Il y a des cariatides aux balcons, des peintures aux frises, du goût à tout.

Un lustre étincelant de bougies sème ses vives lueurs jusque dans les moindres recoins.

La scène est vaste et suffit parfaitement aux besoins du service.

L'orchestre agrandi se compose aujourd'hui d'un nombre relativement énorme d'exécutans.

Un spectacle entièrement nouveau servait à cette soirée d'inauguration.

On a donné d'abord une pantomime de M. Pilati. Nous ne parlerons pas de cette partie du programme, qui s'écarte à la fois de nos goûts et de notre spécialité. Ensuite est venu le prologue en vers de M. Méry, dans lequel on a remarqué quelques passages heureusement inspirés et très bien dit, d'ailleurs, par Mlle Léocadie (du Conservatoire), élève de M. Provost.

Après ce prologue, qui, selon la logique, aurait dû passer le premier, on a joué *Sur un volcan*, dont la musique est le début de M. Ernest Lépine.

Voici l'analyse abrégée de la pièce :

Le timonier Sainte-Barbe est un marin qui fait honneur à la France. Se voyant un jour sur le point d'être pris en mer par quelques vaisseaux ennemis, il s'est précipité, nouveau Jean Bart, vers la soute aux poudres, mèche allumée; puis, après avoir recommandé mentalement son âme à Dieu, sans même se douter qu'il accomplissait un acte héroïque, il a mis le feu bravement aux munitions de guerre. Une immense explosion s'est fait entendre, et son navire, immédiatement désarticulé, s'en est allé dans l'espace, pièce à pièce, pour retomber en pluie de fer et de bois à tous les points de l'horizon.

Les matelots du bord ont voyagé d'abord à travers l'atmosphère; puis ils se sont engloutis dans l'Océan, qui les a reçus tout mutilés pour les rouler avec les autres épaves et les anéantir dans sa colère.

Cependant deux hommes ont survécu à cette grande catastrophe.

Sainte-Barbe n'est pas mort.

Saint-Elme non plus.

Saint-Elme est un jeune aspirant de marine dont les dix-huit ans ont trouvé grâce auprès de la Providence

troisième campagne, prouvent très bien que tout le monde aujourd'hui pense en Angleterre comme nous pensons.

On regarde du côté de la Baltique, et chacun dit avec résolution : La guerre, la guerre jusqu'au bout !

La guerre pour le salut!

Il faut que les partisans de la paix à tout prix se résolvent à voir la situation. Elle est complétement celle que nous disons.

Ceci établi, examinons rapidement ce qui a été fait.

Nous venons de montrer le point de départ. La Baltique, par une faute incompréhensible, mais non irréparable, des hommes d'Etat de l'Europe, était complétement inconnue. On l'a explorée, sondée du nord au midi, de l'est à l'ouest; elle est connue. Elle n'est plus un mirage, elle est une réalité. Ce premier résultat, quoiqu'en apparence négatif, est excessivement considérable.

Voici un autre résultat :

Les puissances alliées ont parfaitement compris qu'il était bien difficile d'opérer dans la Baltique sans y avoir une base locale. Quand on attaqua les îles d'Aland et que l'on détruisit Bomarsund, il nous fut facile de voir que l'on cherchait à prendre cette base dans la Suède. On délivrait Stockholm du canon des îles. La Suède devait être reconnaissante de ce premier service. La Suède devait vouloir, elle aussi, ses garanties. Elle ne pouvait les recevoir en Orient; il les lui fallait dans la Baltique même, ou bien il était évident que l'on ne pouvait compter sur elle. L'expédition de Bomarsund la délivra d'un grand danger ; elle délivra aussi la liberté des passages du Sund d'un grand péril futur. C'était quelque chose. Selon nous, ce n'était pas assez.

Les journaux suédois eux-mêmes le comprirent. Depuis deux ans, leur langage n'a pas varié ; ils demandent qu'une autre base d'opérations encore soit cherchée et trouvée dans la Baltique. La Suède se lèvera quand il le faudra, disent-ils, mais que l'on ne la laisse pas isolée. Il y a dans la Baltique une autre nation qui a des griefs séculaires contre la Russie : c'est la nation polonaise. Qu'on la soulève ou qu'on la relève et alors la Suède ne craindra plus de faire, elle aussi, son œuvre dans l'affranchissement général.

Ce langage des feuilles suédoises, qui a déjà été signalé par notre honorable ami et directeur M. Havin à cette place même, n'a pas varié un seul instant. Depuis deux ans, il est dans la bouche de tous ceux des Suédois qui réfléchissent.

Malheureusement, la diplomatie ne raisonne pas comme les peuples. Elle n'a pas voulu dans la Baltique de ce qu'elle appelle une base révolutionnaire. Elle a cherché son point d'appui dans la conservation même de la Suède. Ainsi que cela a été dit dans le *Siècle* du 22 décembre, la Russie ne prêtait que trop le flanc à des accusations fondées. Après avoir menacé sa voisine en construisant Bomarsund de manière à ce que le canon en fût entendu quelquefois jusqu'à Stockholm, elle la menaçait encore en lui demandant, à la manière Menschikoff, des stations dans les *fjords* du Waranger. Elle prenait ainsi à revers cette pauvre Suède qu'elle avait déjà failli étouffer de son seul poids direct. Il n'y avait plus à discuter. Rester avec la Russie, c'était la mort; autant valait la combattre. De là, comme le directeur du *Siècle* l'a fait ressortir de la façon la plus claire, le traité de ces jours derniers.

Voilà donc la base d'opérations trouvée. On avait exploré la mer Baltique. Après l'avoir découverte, comme a dit sir Napier, on l'avait reconnue. C'était un premier résultat.

On y a pris dans la Suède une base future d'opérations. Second résultat!

A côté de ces choses obtenues, les petits faits de guerre disparaissent. Peu importent les courses dans le golfe de Finlande ; peu importe le bombardement de Sveaborg. Là, guerre, la vraie guerre, dans la Baltique. Maintenant, la base prise dans la Suède suffira-t-elle? Une armée et les flottes suédoises étant avec une armée combinée et des flottes alliées, suffiront-elles à l'œuvre de l'affranchissement de la Baltique? C'est ce qu'il faut se demander. Par patriotisme, nous espérons que cela suffira. Mais qu'on nous pardonne d'y revenir. Nous connaissons plusieurs patriotes suédois des plus distingués; nous avons recueilli précieusement les témoignages qu'ils ont apportés de leur patrie. Nous les avons comparés avec le langage des feuilles libérales de la Suède et de celles de la Norwége.

Eh bien! tous sont unanimes, tous étendent le doigt du côté de Varsovie. Tous disent : On ne triomphera dans la mer Baltique, on n'y aura la paix, que par la Pologne. La Pologne marchant au midi, la Suède suivant la route du nord, les flottes anglo-françaises attaquant au centre, Cronstadt tombe et l'on signe la paix dans Saint-Pétersbourg.

Ce n'est pas nous qui parlons ainsi. Nous ne nous permettons pas de faire des plans de campagne. Nous ne répétons que ce qui est dit par les intéressés dans la Baltique même.

Nous croyons à ce doigt tendu vers la Pologne. *In hoc signo vinces!*

Léon Plée.

Bulletin de l'Extérieur.

AUTRICHE. — Vienne, 27 décembre. — Autant que l'on peut juger des dispositions de la cour de Saint-Pétersbourg par les nouvelles de cette capitale, on n'y a nullement l'intention d'accepter purement et simplement les propositions dont le comte Esterhazy est porteur, mais on veut bien se prêter à des négociations qui auraient pour but d'amoindrir non-seulement sa propre puissance dans la mer Noire, mais aussi celle de la Turquie. Nous rapportons à ce sujet une anecdote qui semble être vraie au fond, bien qu'on la raconte avec quelques variantes.

Le prince Gortschakoff s'était rendu à une soirée du prince L...., à laquelle assistaient également le comte Buol et les représentans de quelques Etats secondaires. C'était peu après la prise de Kars, et la conversation roulait sur cet événement du jour.— « C'est dommage, dit un des interlocuteurs, que la prise de Kars ait si peu d'importance au point de vue des intérêts européens. Je ne pense pas que les chances de la Russie en soient devenues meilleures. »

Le prince Gortschakoff aurait répondu que la neutralisation de la mer Noire aussi ne pouvait avoir que peu d'importance pour l'Europe et qu'en général toute la guerre ne touchait pas les intérêts de l'Europe; que si l'on n'appréciait pas à sa juste valeur la prise de Kars, il n'y avait pas de raison non plus pour certains Etats allemands de prendre tant à cœur les propositions de paix des puissances occidentales.

Le prince Gortschakoff aurait dit encore qu'il ne voyait pas beaucoup de sincérité dans les efforts pacifiques que faisaient actuellement les puissances occidentales et quelques gouvernemens allemands, et qu'il avait la conviction que l'empereur Alexandre continuerait à défendre énergiquement ses droits. (*Gazette de Breslau.*)

— Les pourparlers animés qu'ont eu dernièrement les représentans de la France, de l'Angleterre et des Etats secondaires de l'Allemagne, soit entre eux, soit avec le comte Buol, ont cessé depuis le commencement de cette semaine. On attend la réponse de Saint-Pétersbourg, sur laquelle on ne sait rien de positif jusqu'ici, bien que les diplomates russes présens à Vienne fassent espérer que la Russie n'opposera point d'obstacle invincible à la reprise des conférences.

M. Sedoboff, courrier de cabinet qui est arrivé de Saint-Pétersbourg, est reparti aujourd'hui pour cette ville avec des depêches du prince Gortschakoff. La réponse définitive de la Russie aux propositions du cabinet autrichien parviendra probablement ici le 16 janvier, un des jours de l'arrivée régulière des courriers de Saint-Pétersbourg. (*Gazette de Silésie.*)

— Notre cabinet s'occupe de la question de savoir si on doit proposer à la diète de Francfort d'adherer aux propositions que le comte Esterhazy a portées à St-Petersbourg. Il n'a pas encore été pris de décision à ce sujet, et l'on attend que l'on ait quelque indice de la réponse que la Russie est disposée à faire à ces propositions. Un acte spécial a été conclu entre les alliés du 2 décembre pour constater cette nouvelle interprétation du troisième point. Cet acte a été communiqué à la Prusse, qui a promis de recommander chaudement l'adoption des propositions soumises au cabinet de Saint-Pétersbourg.

Les propositions que la Bavière doit faire à la diète n'ont pas trait à la question d'Orient, mais à des affaires intérieures de la Confédération, à la formation d'un tribunal fédéral, à l'unité des poids et mesures, etc. On n'a pas vu de très bon œil ici cette initiative que prend la Bavière dans les questions fédérales. (*Gazette de Cologne.*)

— La question orientale ne sera pas agitée prochainement à la diète de Francfort. Notre cabinet a interrogé à ce sujet les grandes cours de la Confédération, et on a été généralement d'avis qu'il n'y avait pas lieu de traiter cette question à Francfort.

On a des nouvelles du séjour de M. de Prokesch à Athènes. Le roi de Grèce a accueilli l'internonce avec beaucoup de prévenance, et de même les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie. L'ambassadeur de France était absent d'Athènes. D'après une lettre particulière de M. de Prokesch, la situation de la Grèce est telle qu'à moins de changemens radicaux, les affaires de ce pays devront prendre une tournure très fâcheuse. (*Gazette de la Bourse.*)

— Vienne, 27 décembre. — L'Autriche a pris l'initiative des explications relatives à la réduction de l'armée autrichienne, et on a exposé, dans une note adressée aux puissances alliées, que ce n'était là qu'une mesure financière et que l'armée pouvait être remise sur le pied de guerre d'un moment à l'autre. (*Mercure de Souabe*).

— 27 décembre. — On assure que le nombre des hommes sous armes de l'Autriche [illegible] armées de Crimée. (*Gazette militaire.*)

PRUSSE.—Berlin, 28 décembre.— Nous sommes en position de donner quelques renseignemens précis sur les intentions de la Russie relatives à la neutralisation de la mer Noire. Les propositions des puissances occidentales lui avant été officieusement communiquées, elle a déclaré qu'elle acceptait, d'une manière générale, le principe de la neutralisation, mais à deux conditions, savoir : en premier lieu, qu'un traité séparé fût conclu entre elle et la Porte sur la neutralisation de la mer Noire, et, en second lieu, que la Russie pût entretenir dans cette mer quelques bâtimens de guerre dont le nombre, fixé ultérieurement, serait de 4 à 6.

Ces bâtimens ne seraient employés qu'à un service de police, de surveillance; leur présence ne porterait donc pas atteinte au principe de la neutralisation et il serait permis à la Porte d'en avoir un nombre égal. Les puissances occidentales consentiraient assez volontiers, assure-t-on, au traité séparé; mais elles maintiennent le principe de l'éloignement absolu de tous les navires de guerre.

M. de Seebach porte à Saint-Pétersbourg l'expression de cette manière de voir des puissances occidentales. Nous avons lieu de croire que si la Russie acceptait sans conditions le principe de la neutralisation, les puissances se montreraient accommodantes sur les autres questions se rattachant au troisième point, et que M. de Seebach est chargé de faire des ouvertures de ce genre au comte de Nesselrode. (*Journal allemand de Francfort.*)

— Berlin, 23 décembre. — Les représentations adressées à la cour de Saint-Pétersbourg par les Etats secondaires de l'Allemagne, ainsi que le traité des puissances occidentales avec la Suède, ont produit ici une grande impression. L'accord de ces puissances avec l'Autriche sur les propositions de paix l'a encore augmentée.

Cela n'a pas lieu d'étonner; en effet, l'empereur d'Autriche a adressé personnellement une lettre au roi de Prusse, lettre plus cordiale et plus étendue que ne le sont ordinairement les pièces de ce genre, et dans laquelle sont exposées dans le plus grand détail les négociations et pourparlers qui ont eu lieu entre les cabinets de Vienne, Paris et Londres. La lettre de l'empereur résume ensuite les propositions faites et en montre l'importance pour l'Allemagne.

Enfin, en terminant, l'empereur prie instamment le roi de Prusse d'appuyer ces propositions dans l'intérêt de l'Allemagne, et de s'efforcer, comme parent de l'empereur Alexandre, de les faire accepter par ce prince. Nous apprenons que cette lettre a eu le succès le plus complet, et que notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg a été chargé d'appuyer de la manière la plus pressante les propositions du comte Esterhazy. Nous pouvons garantir l'exactitude de ces renseignemens. (*Gazette de Breslau.*)

— Berlin, 29 décembre. (Correspondance lithographiée.) — L'aide de camp du roi, le colonel Manteuffel, que l'on a fait venir ici de Dusseldorf pour l'envoyer, peut-être, soit lui, soit le major de Berg, à Saint-Pétersbourg, en remplacement du comte Munster, va se rendre provisoirement à Vienne avec une mission spéciale. On rattache cette mission à la notification que le cabinet de Vienne a faite à celui de Berlin des propositions soumises à la Russie. Le colonel Manteuffel portera à l'empereur d'Autriche une lettre autographe du roi de Prusse

Le roi a autorisé la fondation d'une banque particulière à Cologne. Le bulletin des lois publie aujourd'hui les statuts de cet établissement.

Le *Moniteur prussien* contient aujourd'hui des ordonnances qui confèrent des décorations prussiennes à différens officiers français. On remarque parmi eux le général Marey-Monge qui reçoit la décoration de l'Aigle-Rouge de 1re classe.

Le gouvernement prussien vient de conclure avec les principautés de la Thuringe un traité en vertu duquel les billets de caisse des principautés de Saxe-Weimar, Saxe-Cobourg et Saxe-Gotha seront exceptés de la prohibition qui frappe le papier-monnaie étranger.

Éphémérides. — 1er JANVIER.

1755.—Retraite de François Baron, acteur du Théâtre-Français, le dernier de cette famille qui fut si célèbre pendant un siècle. François Baron avait été reçu en 1741, et le quatrain suivant nous montre clairement dans quel genre il excellait :

Baron, je te jure, ma foi,
Qu'au gré des juges du parterre,
Nul acteur ne sait mieux que toi
Jouer les rôles de notaire.

1779.— Arrivée à Breslau du prince Repnin, commandant un corps de trente mille Russes, chargé de faire marcher de front les négociations et les hostilités en cas de besoin. C'était ainsi que Catherine de Russie voulait faire accepter sa médiation. Elle donnait au prince Repnin la double qualité de général et d'ambassadeur, et elle voulait ainsi parvenir à la pacification de l'empire germanique dont tous les princes étaient divisés à cause de la succession de la Bavière, après la mort du dernier électeur, Maximilien-Joseph.

1793.— Arrêté qui invite les théâtres à donner tous les mois des représentations au profit des pauvres. Les entrepreneurs ou sociétaires sont autorisés à tiercer le prix des places pour ces représentations, et deux théâtres ne pourront les donner le même jour dans la même commune.

1850. — Un incendie terrible éclate pendant la nuit parmi les jonques du fleuve Kiang à Ou-Chan-Fou. Le feu détruit plus de trente mille bateaux rassemblés dans un espace de six lieues. Plus de 70,000 personnes sont brûlées ou noyées.

Eugène d'Auriac.

Nouvelles officielles.

Le *Moniteur* publie ce matin des décrets qui élèvent

A la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur MM. Abbatucci, garde des sceaux; Troplong, président du sénat, et M. le duc de Saint-Simon, général et sénateur

Au grade de grand-officier du même ordre,

MM. Billault, ministre de l'intérieur; Fortoul, ministre de l'instruction publique; Rouher, ministre du commerce, de l'agriculture et des travaux publics; M. le duc de Bassano, grand chambellan; M. le duc de Cambacérès, grand maître des cérémonies, et M. le contre-amiral Guilois.

Au grade de commandeur, MM. Mocquard, secrétaire [illegible] vales; Pageot de Nontières, commissaire général de la marine de première classe; le Guillou-Penaurou, capitaine de vaisseau, et Chopart, capitaine de vaisseau.

La feuille officielle publie en outre :

1° Un grand nombre de nominations d'officiers et de chevaliers de la Légion d'honneur.

2° Des promotions dans le corps d'artillerie de la marine.

3° La nomination de M. Gouhot, colonel d'artillerie, aux fonctions de directeur d'artillerie à Brest.

4° Des concessions de médailles militaires.

5° L'arrêté et la circulaire qui suivent :

Ministère de la guerre.

ARRÊTÉ

Du ministre secrétaire d'Etat de la guerre portant fixation de la prestation individuelle que les militaires sous les drapeaux auront à verser pour être admis, s'il y a lieu, à l'exonération du service pendant l'année 1856.

Le maréchal de France, ministre secrétaire d'Etat de la guerre,

Vu l'article 8 de la loi du 26 avril 1855, sur la dotation de l'armée, ainsi conçu :

« Les militaires sous les drapeaux peuvent être admis à l'exonération du service par le versement d'une prestation dont le taux est fixé conformément aux dispositions des articles 5 et 6.

» L'exonération est prononcée, dans ce cas, par les conseils d'administration des corps auxquels sont présentés les récépissés de versement ; »

Vu la délibération prise par la commission supérieure de la dotation, le 21 décembre 1855, en exécution des articles précités,

Arrête :

Le taux de la prestation individuelle que les militaires sous les drapeaux auront à verser pour être admis, s'il y a lieu, à l'exonération du service militaire pendant l'année 1856, est fixé à la somme de cinq cents francs pour chaque année de service restant à accomplir.

Paris, le 28 décembre 1855. VAILLANT.

CIRCULAIRE

Adressée par le ministre de la guerre aux autorités militaires et civiles, et portant envoi de l'arrêté qui fixe le taux de l'exonération du service, en 1856, pour les militaires sous les drapeaux.

Messieurs, la loi du 26 avril 1855, sur la dotation de l'armée, dispose que les militaires sous les drapeaux *peuvent être admis à l'exonération du service* au moyen du versement d'une prestation dont le taux est fixé, chaque année, par un arrêté du ministre de la guerre, sur la proposition de la commission supérieure de la dotation.

Le taux de cette prestation, en 1856, a été fixé, par arrêté en date de ce jour, dont ampliation est ci-jointe, à la somme de 500 francs pour chaque année de service restant à accomplir.

Le règlement d'administration publique, qui ne tardera pas à être promulgué pour assurer l'exécution de la loi, et les instructions dont il sera accompagné, feront prochainement connaître les conditions et les formalités exigées à l'effet d'être admis à l'exonération du service.

Dès à présent, toutefois, je crois devoir vous rappeler que la loi du 26 avril ne crée pas un droit absolu en faveur des militaires sous les drapeaux ; elle ne leur accorde qu'une faculté dont l'exercice est nécessairement subordonné aux circonstances et soumis à l'appréciation de leurs chefs hiérarchiques.

Les autorités militaires et civiles porteront, par tous les moyens de publicité, à la connaissance des corps et des familles, l'arrêté ci-joint et les explications qui précèdent.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le maréchal de France, ministre secrétaire d'Etat au département de la guerre, VAILLANT.

Nouvelles diverses.

Au dire de l'*Indépendance belge*, on parle de la construction d'un nouveau boulevard, planté et bordé d'habitations, qui partirait du rond-point des Champs-Elysées et irait jusqu'au château de la Muette.

—L'artillerie de marine fait en ce moment, à Cherbourg et à Brest, de fréquentes expériences pour éprouver la force de nouveaux boulets, de forme conique, terminés par une pointe d'acier, remplis de poudre, dont l'explosion peut briser en éclats la pierre la plus dure.

— Depuis longtemps déjà nous avons reçu d'une personne qui, pendant les jours d'une longue carrière administrative, s'est constamment occupée de l'amélioration du sort des classes laborieuses, des considérations sur la crise alimentaire, et spécialement sur l'institution de la caisse de service de la boulangerie parisienne. Cette publication aurait dû paraître beaucoup plus tôt, mais, bien que retardée, la question, sous le point de vue économique et du progrès humanitaire, nous paraît toujours digne du plus grand intérêt. Nous la produirons incessamment.

— L'importation des vins d'Espagne par le port de Camfranc et la vallée d'Aspe est devenue très active, dit le *Mémorial des Pyrénées*, depuis que l'oïdium a rendu nos récoltes nulles et que l'abaissement des droits d'entrée sur les vins étrangers a permis au commerce de l'approvisionner dans le pays voisin. Il ne se passe pas de jour où l'on ne voie défiler dans nos rues de longues caravanes de mulets et d'ânes chargés d'outres de peau de bouc, conduites par des âniers revêtus du pittoresque costume.

Pendant le mois d'octobre, la quantité de vin introduite en France par la frontière espagnole n'a pas été moins de 17,508 hectolitres. Les achats considérables opérés dans la péninsule et le déficit de la dernière récolte, qui a été mauvaise dans la Rioja, presque nulle dans la Nuvelle-Castille, la Manche et une partie de la Vieille-Castille, ont amené une hausse notable dans le prix des vins.

— Le conseil municipal de Turin a nommé une commission chargée de s'occuper du projet d'une exposition universelle qui aurait lieu dans cette ville. On construirait un palais de Cristal dont le château del Valentino occuperait le centre.

— On élève en ce moment, rue du sentier, un vaste bâtiment qui n'a pas moins de six étages et à la construction duquel travaillent de nombreux ouvriers. Hier un zingueur, du nom de Louis-Tellier, venait de monter sur la toiture de cette maison, et s'occupait à rabattre du zinc sur les bords d'une petite plate-forme. [illegible] Tellier, à ce moment où il se penchait au-delà de la toiture, perdit tout-à-coup l'équilibre, roula dans l'espace et vint se briser le crâne sur le pavé.

Au bruit de sa chûte, ses camarades accoururent en grande hâte, et, après l'avoir relevé, ils le transportèrent au poste Bonne-Nouvelle, où l'on s'empressa de lui prodiguer des soins ; mais tout secours était inutile, et lorsque le médecin qu'on avait appelé arriva, il ne put que constater la mort de cet infortuné. Tellier était marié depuis trois ans seulement, et il laisse dans un état voisin de la misère, sa femme et deux jeunes enfans, qui tous vivent de l'unique fruit de son travail.

— Un individu, arrêté jeudi pour divers vols, avait les menottes aux mains et escorté de deux gendarmes, sur le pont de la Sambre à l'Entre-Ville. On le conduit à la prison. Tout à coup il saute de côté, se penche sur le grillage dont il fait un levier, et d'un bond se jette à l'eau.

Il avait exécuté tout cela avec une célérité et une agilité extraordinaires. C'est à peine si les deux gardiens le virent se précipiter dans la Sambre. L'un n'eut pourtant fut assez prompt pour saisir du bout des doigts l'extrémité de la blouse du fugitif. Mais telle cède, et il ne resta, entre les mains des gendarmes, qu'un morceau de son vêtement et sa casquette que l'eau avait rejetée sur le pont;

On vit le malheureux reparaître deux ou trois fois à la surface de l'eau ; il fait, pour rompres ses liens, des efforts désespérés qui furent inutiles. Le courant l'emporta et il disparu.

— A Bray Saint-Christophe (Aisne), un cultivateur ayant fait abattre, sur la déclaration d'un artiste vétérinaire, un cheval de son écurie atteint du farcin, recommandation fut faite de ne pas toucher aux linges qui avaient servi à l'opération.

Une journalière ne tint pas compte de la recommandation, et procéda au nettoyage de ces linges et de la couverture du cheval. Le lendemain, elle se sentit malade, le virus avait pénétré à la gorge, et à la date du 25 on désespérait de la sauver.

Après cet accident, dit le *Guetteur de Saint-Quentin*, les cultivateurs de Bray-Saint-Christophe ont demandé qu'on fît une visite dans l'écurie, afin de rechercher s'il ne s'y trouve pas d'autres chevaux atteints du farcin.

— On lit dans l'*Armoricain* : Nous recevons les détails intéressans qui suivent sur l'orage qui a éclaté le 24, à six heures du soir, sur la commune de Lampaul-Ploudalmézeau. Au fort de la tempête qui, depuis quelques jours, règne sur nos côtes et donne des inquiétudes sur le sort des navires attendus, la foudre est tombée sur le clocher de Lampaul-Ploudalmézeau, a renversé le coq et la croix, pénétré dans le clocher par le côté nord, qui est lézardé jusqu'à la guérite, et a marqué son passage en broyant d'énorme pierres de taille, dont une, de 50 à 60 centimètres carrés, est restée en quelque sorte suspendue. Des fragmens de granit, dont l'un pèse au moins 500 kilogrammes, ont été lancés à une distance de 15 à 16 mètres ; la toiture est fortement endommagée.

— On écrit de Rome, le 22 décembre, au *Piemonte* : Depuis trois jours nous avons un temps affreux. Il a neigé pendant environ une heure avant-hier, et la nuit le froid a été si vif qu'en peu de temps l'eau et la neige se sont gelées. Vous savez que la neige est un événement tellement extraordinaire que quand elle tombe on ferme les écoles, les offices et les établissemens publics. C'est ce qui a eu lieu l'autre jour.

— La chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Gand, a renvoyé Mme Van Thielen des poursuites criminelles intentées à sa charge du chef d'assassinat commis sur la personne de Mme la marquise d'Ennetières. En conséquence de cet arrêt, Mme Van Thielen a été mise en liberté.

— Les aventures de Mme Lola Montès sont loin de toucher à leur fin. Les journaux anglais nous apportent de longues correspondances relatives aux démêlés de la fameuse ballerine avec les acteurs qu'elle avait engagés à San-Francisco pour aller donner des représentations à Sidney, et qui, avec plus ou moins de droits, réclament d'elle ni plus ni moins que 12 000 livres sterling.

Quelques-uns de ces artistes ambulans ont obtenu des jugemens de prise de corps contre leur directrice pour des sommes de 3 à 4,000 livres; mais lorsque l'huissier, montant à bord du navire le *Waratah*, en partance pour Melbourne, a voulu mettre les ordres de ses clients à exécution, soit insuffisance des pièces dont il était porteur, soit mauvais vouloir du capitaine, il n'a pu accomplir son mandat.

Avant de quitter le bâtiment qui était déjà sous voiles, il a cependant obtenu de pénétrer dans la cabine ne Mme Lola qui était déjà couchée et de déposer sur le lit de la dame les mises en demeure qu'il avait à lui signifier.

L'histoire ne dit pas comment ces communications timbrées ont été reçues.

— Les tremblemens de terre n'ont pas encore cessé d'affliger le Valais : une secousse nouvelle s'est fait sentir à Sion, le 15, à cinq heures et demie du matin ; cette secousse a été encore plus fortement ressentie à Viège.

Depuis ce moment, les secousses et les détonations n'avaient pas cessé, lorsque, le 18, à deux heures trois quarts du soir, une violente secousse, accompagnée d'une terrible détonation, est venue jeter l'épouvante au milieu de la population.

Cette secousse a été la plus forte depuis celle d'octobre. On craint que les secousses auxquelles on s'attend pour le mois de janvier ne soient plus fortes encore, car les personnes qui étudient ces phénomènes regardent cette époque comme la plus féconde en pareilles perturbations.

Pour toutes les nouvelles diverses, Alexis Grosselin.

Le *Magasin des Familles* (7e année d'existence), journal de modes, de travaux à l'aiguille et de littérature, donne en prime le charmant volume des *Fleurs animées*, par Grandville, contenant 28 gracieuses gravures en couleur. Nous ne saurions trop louer ce magnifique volume : texte, papier, gravures, tout y est ravissant; ce volume in-8°, sur grand-jésus, glacé et satiné, équivaut à lui seul au montant de l'abonnement.

On peut aller voir le volume avant de s'abonner, au bureau du journal, rue Richer, 34, à Paris.

Tous les abonnés des cinq grands journaux peuvent recevoir chaque semaine le journal LES CINQ CENTIMES illustrés et instructifs, composés de *romans, nouvelles, légendes, voyages, actualités, connaissances utiles*, etc., leur procureront, dans le cours d'une année, la matière de 52 volumes ordinaires avec 260 gravures des meilleurs artistes. Le 3e numéro paraîtra samedi. Il suffit d'envoyer, pour l'abonnement d'un an, un mandat de 4 francs sur la poste à M. Serrière, imprimeur de LA PRESSE, 123, rue Montmartre, à Paris.

Chemin de fer de l'Ouest. — Lignes de Normandie, rue d'Amsterdam, 9, gare de Caen, ouverture du service de samedi 29 décembre. Départs de Paris pour Caen, à 7 h., midi 30, 4 h. et 8 h. Départs de Caen pour Paris, à 6 h., 10 h. 25, 1 h. 45 et 9 h.

L'ouverture des gares intermédiaires de Mesnil-Mauger, Mézidon et Moult-Argences aura lieu très prochainement.

Nécrologie de 1855 (1).

SOUVERAINS, PRINCES ET PRINCESSES.

Kamehameha III, roi des îles Sandwich, mort le 15 décembre 1854. Nicolas Ier, empereur de Russie, mort le 2 mars 1855. Ahmed, bey de Tunis. Lamma Toule, roi des Nalons (Rio-Nunez).

(1) Nous répétons aux différentes catégories les noms des personnes qui ont occupé plusieurs fonctions ou qui ont eu diverses qualités.

Il ne reste là que le premier ministre et la favorite, lesquels se tournent le dos très poliment. L'une sort de sa poche un volume de Paul de Kock; l'autre extrait de la sienne un numéro du *Moniteur* qu'ils se mettent à lire tout haut en français, mutuellement convaincus qu'aucune oreille du pays ne pourra comprendre un seul de leurs mots.

Ils se tournent subitement.

— Tiens! dit le ministre chinois, vous parlez donc comme au boulevard des Italiens où je suis né?

— Et vous comme à Brives-la-Gaillarde où j'ai vu le jour?

Ils étaient Français tous les deux sans le savoir.

Les vicissitudes de la vie les ont jeté, dans ce pays inhospitalier qui leur réservait l'affreux supplice du pal, auquel ils ne se sont soustraits qu'en adoptant les mœurs et le costume de ces bons Chinois.

A l'avenir, ils n'auront plus qu'un but, un sentiment, une pensée, c'est de revoir leur sol natal, et leurs parens et leurs amis. Toutes leurs facultés vont se concentrer vers cette espérance ; ils se jurent d'y consacrer leur intelligence et leurs loisirs, jusqu'à ce qu'ils aient découvert un moyen de fuite assuré. Elle est si belle la mère-patrie, avec son ciel si clément et son Paris si majestueux! Oh! qu'ils voudraient être partis ou pour mieux dire arrivés. Au moins chez eux il y a des professions pour toutes les aptitudes et des plaisirs pour tous les cœurs. L'inquisition manque bien encore, il est vrai, malgré les réclamations de l'*Univers*; mais, pour le moment, il n'y a pas de pal, cette épée de Damoclès renversée, vous menaçant de bas en haut.

Ils en sont à ce point de leurs réflexions philosophiques lorsque survient le prince, duquel dépend leur destinée.

Pauvre prince! il n'est pas trop heureux non plus.

Ses sujets révoltés cherchent tout bonnement à le détrôner. La conjuration grossit à vue d'œil et trouve même des adhérens jusque dans les serviteurs du palais.

— C'est égal, dit le malheureux souverain, je voudrais bien m'en aller.

Il est également Français, ainsi qu'on peut s'en convaincre à cette exclamation échappée spontanément à sa tristesse.

Alors sa favorite s'approche de lui, son ministre aussi, pour fondre en une seule leur grande douleur et leur vif désir de liberté. A eux trois peut-être trouveront-ils moyen de s'échapper.

Mais, hélas! la garde est là qui les surveille. Elle ne voudrait pas, dans l'intérêt du pays, que ces hautes capacités administratives imitassent de trop près les cailles et les hirondelles.

Comment faire, mon Dieu!

Tout à coup, un Chinois serf apporte un message dont la suscription est tracée en caractères français. Il remet l'enveloppe à son prince en sautillant. Le prince brise le cachet en sautillant aussi. Tout le monde sautille quand il lit.

Cette lettre vient du chef des conjurés, qui propose au grand maître de le remplacer sur son trône de coussins. S'il consent à cette substitution, il favorisera sa fuite ainsi que celle du ministre et de la favorite. S'il refuse son consentement, comme la révolte prend un caractère imposant et ne peut manquer de triompher, il l'embrochera par la pointe, avec cette fameuse épée de Damoclès dont nous disions tout à l'heure la position.

Franchement, il était impossible d'hésiter.

Et voilà comment un faux prince chinois, un faux ministre chinois, une fausse femme chinoise, purent quitter Pékin, qu'ils abhorraient, pour retourner en France qu'ils ne quitteront plus pour le Céleste-Empire.

Nous le répétons, il est impossible d'analyser cette pièce, dont le principal mérite consiste dans le jeu des physionomies et dans les mouvemens des acteurs. Ces hommes qui dansent, à la façon des condors; ces soldats automates qui toussent quand leur prince est enrhumé, qui vont où il va, emboîtant le pas derrière lui, toujours roides et droits; ces trois Français déguisés, qui se reconnaissent loin du décorum et font des gestes de carrefour sous leur robe dorée; ces masses qui passent, parées comme des châsses; tout cela ne se rend pas en se racontant.

Aussi passerons-nous vite sur le livret de M. Servières, pour aborder la musique d'Offenbach.

Les notes qui s'adaptent aux syllabes des paroles ont le mérite rare de ne faire qu'un même corps avec elles; elles marchent ensemble, tellement liées par le caractère qu'on aurait de la peine à croire que les unes pussent aller sans les autres, et réciproquement.

La petite ouverture que nous allions oublier a de la verve et de la couleur.

Dans la partition, il y a deux romances de femme qui ne dépareraient pas un ouvrage sérieux.

Maintenant, nous ajouterons que cette œuvre musicale est une spirituelle parodie de tous nos théâtres lyriques, y compris même les Italiens. Tous les genres y sont imités spirituellement. C'est une caricature vivante de tous les styles. On y reconnaît, mais travestis, des motifs de nos grands opéras; les *Huguenots* y figurent, le *Prophète* y figure, le *Barbier* y figure; Meyerbeer, Verdi, Auber, Rossini, tous ont trouvé leur place dans ce musée charivarique, avec des additions étranges, comme pour exagérer toutes les qualités et tous les défauts.

Les artistes ont obtenu le succès d'autorité par une intelligente exécution. Berthelier surtout a fait naître souvent une exhilarante gaieté par la façon savante dont il imite le son de la trompette avec la voix dans le chant national du Bataclan.

Pradeau est vraiment magnifique en prince chinois.

Mlle Dalmont est plus qu'une comédienne de bonne école, c'est encore une chanteuse dont l'organe est souple et gracieux; elle vocalise assez bien.

Les décors de ce petit acte sont soignés. Ils représentent des pagodes jaunes dans des horizons bleus. Nous ne savons si la nature est faite ainsi là-bas, mais nous pouvons affirmer que ces toiles sont peintes hardiment.

Donc, pour conclure, nous féliciterons le directeur de sa chance favorable.

Sa réussite est assurée.

Continuons par une messe en musique de M. Charles Manry.

Cette messe, exécutée le jour de Noël, à Saint-Philippe-du-Roule, avait attiré presque tout le monde artistique, malgré l'heure matinale et l'éloignement.

L'orchestre se composait de triples quintettes avec accompagnement d'orgue concertant. Les chœurs, malheureusement trop clairsés, faisaient tous leurs efforts pour suppléer par la puissance vocale à l'insuffisance du nombre.

L'œuvre nouvelle de M. Charles Maury savamment écrite pour quatre voix, se distingue par des qualités de style qui ne pouvaient manquer d'être appréciées. On a surtout remarqué le *Credo* en mi-bémol, avec une marche funèbre d'un caractère éminemment religieux. Le *Sanctus*, malgré son incontestable valeur, n'a pas produit autant d'effet; on l'a trouvé généralement un peu froid.

Nous avons regretté que l'*O salutaris* fût chanté par un baryton et par un ténor. Ce dialogue n'est pas heureux; il enlève à l'idée la plus grosse part de sa suavité. Nous ne savons si cette innovation appartient à l'auteur ; mais, dans tous les cas, nous l'engageons à supprimer une voix. Il ne faut qu'un ténor pour laisser à ce passage toute la poésie qu'il doit avoir.

L'*Agnus*, rendu d'une façon irréprochable, a laissé le public sous une impression qui permet de dire que l'ensemble, traité d'une façon magistrale, a mérité l'approbation générale.

Nous connaissions déjà de M. Manry des romances et des morceaux détachés dont les motifs se distinguent par la grâce et l'intelligence. L'année dernière encore, on applaudissait aux Néothermes ses *Deux Epagneuls*.

La composition religieuse qu'il vient de faire exécuter forme un piquant contraste avec ses publications précédentes et fournit la preuve que tous les genres lui sont également familiers.

Nous l'attendons à la scène, où son tour viendra bientôt probablement.

Chaque saison amène le retour des mêmes faits. Au printemps, on voit reparaître les hirondelles et les fleurs précoces s'épanouir; on voit couper les blés et rentrer les foins, quand vient l'été; l'automne, on voit faire le vin et les oiseaux frileux repartir.

Et l'hiver, que voit-on, à part le froid et la boue?

On voit pleuvoir des albums, les uns petits, les autres grands; ceux-là verts ou bleus, ceux-ci blancs ou gris, avec des couvertures en relief et de belles tranches dorées. Ils s'étalent en gerbe derrière les vitrines des marchands, sollicitant les passans à qui mieux mieux. Des lithographies précèdent chaque romance ou polka; les autres sont variés à l'infini; c'est l'heure du triomphe ou de la chute pour les compositeurs de salon.

Vous avez certainement vu passer sous vos fenêtres une vieille femme, haute en couleur, vêtue comme elle l'était il y a vingt ans, avec un mouchoir autour du front, des bas bleus qui s'étalent au bout de ses jupons courts, et des souliers bruts à clous. Cette femme, douée d'un organe robuste, s'en va criant partout, à tous les carrefours : « Voilà les! toute couleur, toute grandeur, toute profondeur! cartons, mesdames! »

Eh bien! nous nous demandons pourquoi cette même femme, laissant là son industrie pour quelques jours, à l'approche du nouvel an, ne remplacerait pas ses cartons par les albums. Elle pourrait aussi les jeter, avec sa voix mâle, sans rien changer qu'un mot à son refrain.

Mais parlons plus sérieusement.

Les éditeurs du *Ménestrel* ont pulié, pour leur part, cinq ou six albums, parmi lesquels faut citer celui de Gustave Nadaud, où se trouvent des chansonnettes qui feraient presque honneur à

Prince Paul Sapieha. Don Carlos, infant d'Espagne. Prince Albert de Saxe-Meiningen. Prince Aruana, fils aîné de la reine Pomaré. Prince de Pless, président de la chambre des seigneurs de Prusse. L'archiduc François-Joseph. Le prince de Trabia. Diego Negoro, prince indien. Le prince A. d'Oettingen-Spielberg. Le duc du Génois, fils du roi de Sardaigne. Le prince polonais Giedroye. Le prince sicilien de Butera. Alexandre Ghika, ancien prince régnant de Valachie. Le prince autrichien Brembeim. Prince Augustin Chigi, maréchal perpétuel de la Sainte-Eglise, gardien du conclave et président du collége philologique. Le prince Jean de Schimas, seigneur de Moldavie, allié aux anciennes familles régnantes des principautés danubiennes. Ferdinand-Marie-Alnert-Amédée-Philibert-Vincent, duc de Gênes, frère du roi de Sardaigne.

Marie-Thérèse, veuve du roi Charles-Albert, reine douairière de Piémont, mère du roi actuel. La princesse Louise-Augustine d'Arensberg. Marie-Adélaïde-Françoise-Reinière-Elizabeth-Clotilde, archiduchesse d'Autriche, femme de Victor-Emmanuel, roi de Piémont. L'impératrice douairière de Chine. La princesse Catherine Matreewa. L'archiduchesse Marie-Dorothée. La princesse héréditaire de Saxe-Meiningen. La princesse Castelcicalla. L'infante dona Isabella-Maria, régente de Portugal de 1826 à 1828. La princesse de Solms-Lich.

ACADÉMICIENS.

Lacretelle, doyen de l'Académie française. Le comte Molé.

ADMINISTRATEURS.

Préfets. — Fresneau, ancien préfet du Nord. Planetti de Lavalette, ancien préfet du Gard. Bufeugray, ancien préfet des Landes. Louis Corbon de Saint-Genest, ancien préfet de la Corse et de la Haute-Marne. Lecureux, ancien commissaire du gouvernement provisoire, ancien préfet du département de la Marne sous le général Cavaignac. Trelihard, ancien préfet de la Seine-Inférieure, ancien préfet de police. Comte de Plancy, ancien préfet de la Nièvre. Combes-Sieyès, préfet du Gers. D'Arros, ancien préfet de la Meuse. Auguste Romieu, ancien préfet, ancien commissaire général. Marius Chateauneuf, ancien commissaire du gouvernement provisoire dans les Basses-Alpes.

Sous-préfets. — Duranton, sous-préfet de Gaillac. De Noyer du Roure, ancien sous-préfet d'Uzès. Chollet, ancien sous-préfet de Segré. De Fermont, ancien sous-préfet de Château-Gontier. Le comte Pateurneaux, ancien sous-préfet de Tonnerre.

Maires. — Planetti de Lavalette. De Tessières de Mirement. Loppo. Lanne. Victor Tampier.

ARTISTES.

PEINTRES. — *Français :* Paulin Guérin. Jean-Baptiste Isabey. Mme Victoire Jacquotot, peintre de la manufacture de Sèvres. Trésel, frère du général. Augustin Vinchon, peintre d'histoire. Camille Roqueplan.

— *Etrangers :* De Baets, professeur de l'Académie de Gand. Jacques Schlesinger, professeur au musée de Berlin. Giuseppe Bazzuoli, peintre florentin. Gevaerts, peintre décorateur belge.

SCULPTEURS. — *Français :* Nicolas Suc. Paul Gayrard. François Rude. Victor Couchery.

— *Etrangers :* Geerts, statuaire anversois. Torquato della Sorre, auteur de l'*Orgia*. Vitali, sculpteur italien. Jean Insom, né à Trente, et établi à Florence.

ARCHITECTES. — *Français :* Gautier, membre de l'Académie des beaux-arts.

GRAVEURS. — *Français :* Taibaux, graveur d'histoire naturelle. Barre, graveur général honoraire des monnaies.

— *Etrangers :* Paolo Pasinio, graveur florentin.

CISELEUR. — *Français :* Froment-Meurice.

FONDEUR. — *Français :* Crozatier.

COMPOSITEURS DE MUSIQUE. — *Français :* Adolphe Miné, maître de chapelle, auteur d'un manuel de plain-chant. Le R. P. Lambillotte. Frédéric Bérat. Batton, professeur du Conservatoire.

Etrangers : Don Ramon Carnicer, compositeur espagnol. Sir Henry Bishon, compositeur anglais. Lorenz Schneider, compositeur, maître de chapelle de la cour de Cobourg. Luigi Petralis, compositeur italien. Le maestro Pietro Pazza, compositeur et organiste milanais. Keller, compositeur allemand.

ARTISTES DRAMATIQUES. — *Français :* Anikel. Angot, dit Bertin. Grigny. Sainti, doyen des artistes dramatiques de Bordeaux. Mlle Brocard, sociétaire de la Comédie-Française. Duponi, ancien sociétaire du Théâtre-Français. Raucourt. Lagardère. Mademoiselle Verteuil, la doyenne des artistes dramatiques.

— *Etrangers :* Mlle Genitzki, actrice du théâtre de Saint-Pétersbourg. Madame Miracomorn.

ARTISTES LYRIQUES. — *Français :* Lavigne, un des plus anciens pensionnaires de l'Opéra. Delys.

— *Etrangers :* Dominico Cosselli, chanteur italien. Madame Stakl Henefetter. Ferran, premier ténor du théâtre de Gand. Petipa, maître de ballet à la cour de Russie.

AUTEURS.

HISTORIENS. — Comte Mailath, historien hongrois. Sjoergreen, membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg.

AUTEURS DRAMATIQUES. — *Français :* Jacques Arago. Rousseau. Hippolyte Bis. Victor Masselin. Auguste Romieu. Defrénoy.

— *Etrangers :* Pannasch, colonel autrichien, connu par ses ouvrages dramatiques. François Jannetti. Piémontais.

POÈTES, ÉCRIVAINS, ÉCONOMISTES. — *Français :* Frédéric Bérat, poète. Abel Hugo, homme de lettres, auteur de la *France pittoresque* et de la *France militaire*. Ferdinand Séré, écrivain. Pierre Muset. Mme de Chastenay-Lauty, auteur du *Génie des peuples anciens*. Mme Emilie de Girardin. Mlle Félicité Séguin, dite la muse d'Auvergne. Pierre Bellot, poète, dit le barde provençal. J.-B. Jouriet, l'un des vétérans de la littérature française. Louis Astein, le poète-portefaix. Mme Tarbé des Sablons, auteur de plusieurs ouvrages religieux. Romieu, auteur du *Spectre rouge*. Delandine de Saint-Esprit et Ducros.

— *Etrangers :* Le baron Van den Begaerte, ancien gouverneur du Brabant, auteur d'un *Essai sur le commerce, la navigation et l'industrie dans les Pays Bas*. Hanonschild, dit Max-Waldau, poète allemand. Michaël Vorosmarty, poète hongrois. Thomas Augenot, poète. Le comte Telek, écrivain hongrois. Ph. Lesbroussart, littérateur belge. Camille Ugoni, le continuateur des *Siècles de la littérature italienne*, par Corniani. Miss Charlotte Bronti, connue sous le nom de Currer Bell, auteur de plusieurs ouvrages. Le chevalier Giovanni Rosini, auteur de la *None de Monza*. Lord Strangford, écrivain distingué. Coriolano Malingri di Bagnolo, littérateur piémontais. Flugel, auteur d'un dictionnaire de la langue anglaise. James Silk-Buckingham, écrivain philanthropique et fantaisiste. L'abbé Antonio Rosmini. Pierre-Daniel-Amédée Alterboun, poète suédois. Patrick Park, écrivain anglais. Sir Robert Adair, auteur de nombreux écrits politiques. Dierickes, littérateur flamand. Alexandre Bode, conseiller d'Etat russe, connu par ses publications économiques et agronomiques. Spandaï, poète hollandais. Adam Mitzkevitch, poète polonais. Rogers, poète anglais.

AVOCATS.

— *Français :* Auguste Martin. Langlois. Sainte-Beuve. Ducos, doyen de l'ordre des avocats d'Agen. Jules Jouinet, du barreau d'Orléans. Paillet, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris. Jacquemin, avocat à la cour de Paris et à la cour de cassation, directeur du contentieux de la ville de Paris. Allerand, ex-président de l'Académie de Marseille.

— *Etrangers :* P. Stevens, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Bruxelles. Bonaccioli, avocat du barreau de Ferrare. James Loch, un des premiers avocats de Londres.

CONSTITUANS.

Membres de l'Assemblée constituante de 1848. — Auguste Portalis, vice-président de cette assemblée. Graveran. Dupont (de l'Eure). Guérin, colonel du génie, tué à Sébastopol. Ducos. Langlois. Sainte-Beuve. Comte Molé. Louis Astouin. Joseph-Antoine Brasseur.

Membres des cortès constituantes d'Espagne. — Las Navas. Fulgencio Navarro. Rodriguez Real. Ejozcue. Guttierez Solano. Navarro Angulo.

DIPLOMATES.

— *Français :* De Mareuil, ancien ambassadeur. Polydore de la Rochefoucauld, ancien ministre plénipotentiaire. Duc de Narbonne Pelet, ancien ambassadeur. Melchior de Polignac, attaché d'ambassade. Achille de Rouen, ancien ministre plénipotentiaire. Jules Desaugiers, ancien directeur au ministère des affaires étrangères.

— *Etrangers :* Vicomte Ponsonby, ancien ambassadeur d'Angleterre à Bruxelles et à Constantinople. Molerus, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire des Pays-Bas près la cour de Russie. De Liedekerke, ministre des Pays-Bas à Rome. Le marquis de San Giuliano, chargé d'affaires de Naples à Rome. M. Plattner, agent de la Saxe à Rome. Baron Friddang, ancien ministre de Sicile à Paris. De Pralorma, ancien ambassadeur de Piémont à Vienne et à Paris.

ECCLÉSIASTIQUES.

CARDINAUX. — Lorenzo Simonetti. Joseph Pecci, évêque de Gubbio. Giovanni Serafini.

ARCHEVÊQUES. — Aristazes Araria, archevêque de Césarée. Moncini, archevêque de Sienne. Hillereau, archevêque de Petra. Saverio Luch Pizzarro, archevêque de Lima. Opizzoni, archevêque de Bologne. Nicholson, archevêque de Corfou. Ignace Hollowinski, archevêque de Mohilew. Dr Carero, archevêque d'Idessa et vicaire apostolique au Bengale.

EVÊQUES. — *Français :* Graveran, évêque de Quimper. Croisier, évêque de Rhodez. Jean-François-Marie Cart, évêque de Nîmes. Bouvier, évêque du Mans. De Lesquenne, ancien évêque du Mans.

— *Etrangers :* Romoy Gamba, évêque de Séville. Raphaël Bocci, évêque d'Alatri. Charles-Antoine Lüpke, évêque d'Authedon *in partibus*. Joseph-Marie Manusculco, évêque de Castelginora. Le docteur Foran, évêque catholique romain, titulaire de Watertord. François Briganti Colonna, évêque de Recanati et Loretto. Laurent O'Donnell, évêque catholique romain de Galwayo. De Richarz, évêque catholique d'Augsbourg. L'évêque d'Amélio. Galvano, évêque de Nice. L'évêque de Santander. De Dreppa, évêque de Paderborn, en Prusse. Ch. Romano, évêque de Côme et du diocèse du Tessin. Jaime Forty Puig, évêque de Barbastro.

PRÊTRES. — L'abbé Litoust, vicaire général à Nantes et supérieur général des sœurs de Saint-Gildon. L'abbé Petit de Montfleury, chanoine honoraire de Saint-Denis, ancien aumônier de Charles X. L'abbé Baron, supérieur du séminaire des Missions étrangères à Paris. L'abbé Brabant, dernier religieux de l'abbaye de Saint-Amand. L'abbé Blanc, vicaire général honoraire de Reims, chanoine honoraire de Paris, supérieur de l'infirmerie de Marie-Thérèse. L'abbé Maupas, doyen des prêtres du diocèse de Montauban. L'abbé Lambillotte.

FONCTIONNAIRES.

— *Français :* Decrusy, directeur de la comptabilité des pensions au ministère de la justice. De Ramond, directeur des douanes en retraite. Ed. Villiers du Terrage, inspecteur général des ponts et chaussées, un des membres de l'expédition d'Egypte. Schwilgué, id. Belu, ancien ingénieur en chef du département de la Somme. Hippolyte Bis, chef de l'administration des douanes (contributions directes). De Marmorat, ancien directeur de la prison de Lons-le-Saulnier. De Bonnaire de Giff, ancien conseiller d'Etat. Boulage, secrétaire du ministère des travaux publics. Rolland du Rocquan, ancien receveur général. Pages, receveur des finances à Lagnelion. Allain, ancien ingénieur des camps et marches de l'armée d'Espagne. Edouard Faye, ancien maître des requêtes au conseil d'Etat. André, recevour général du département de la Sarthe. Auguste Romieu, ancien directeur des Beaux-Arts, inspecteur des bibliothèques impériales. Joseph Vaissière, receveur des finances à Clermont. Thonnelier, ancien payeur général aux armées d'Espagne et de Portugal.

Etrangers. — Comte de Sedlnitzki, ancien président de police autrichien. Nicolas Wirvrogorski, contrôleur général du royaume de Pologne. G.-C. Hageman, ancien président de la haute cour des Indes orientales.

HOMMES POLITIQUES.

— *Etrangers :* Joseph Wuth, sous-secrétaire d'Etat de l'empire d'Allemagne et membre de l'assemblée nationale à Francfort en 1848. Dellany, ancien président du sénat grec. Munzinger, membre du gouvernement fédéral suisse. Varmavax, doyen des vétérans de la lutte hellénique, mort à 111 ans. Kosrew-Pacha, ex-grand-vizir. Drucy, ancien membre du gouvernement fédéral suisse. Charles Harrier, ancien conseiller de l'échiquier. Marianni, un des triumvirs de la république romaine. Adam d'Itzstein, un des plus dignes et des plus vénérables représentans des idées libérales en Allemagne.

JOURNALISTES.

— *Français :* Jacques Arago. Gérard de Nerval, rédacteur du *Figaro*, du *Corsaire* de l'*Artiste*, du *National*, de la *Revue des Deux-Mondes* et de la *Revue de Paris* Jean-Baptiste Poulain, prop., gérant du journal l'*Echo de la Lys*. Sapia, administrateur de la *Gazette de France*. Delbarre, ancien rédacteur de la *Quotidienne*. Dutour, directeur du *Journal de Toulouse*. Timoléon Soyez, rédacteur de l'*Espérance de Blaye*. Jean de Galvecourt, rédacteur du *Courrier français*. Fabien Pillet, ancien collaborateur du *Journal de Paris* et du *Moniteur universel*. J.-P. Perrier, ancien rédacteur du *Penseur boroin*. Joanny Augier, ancien secrétaire de la rédaction du *Pays*. Giscard, ancien gérant de la *Gazette de France*. De Marmorat, ancien rédacteur de la *Sentinelle du Jura*. Boucherot, ancien gérant de l'*Impartial de Rouen*. A. Martin, ancien réd. du *Publicateur*. De la Chevardière, un des fondateurs du *Globe* et du *Magasin pittoresque*. Dupré de Saint-Maur. collaborat. du *Journal des Villes et Campagnes*. Léon Boitel, anc. direct. de la *Revue lyonnaise*. Edouard Jordains, ancien gérant du *Salut Public* de Lyon. Cochet de Savigny, directeur du *Journal de la Gendarmerie*. Pierre Couderi, ancien propriétaire de l'*Indicateur*, vice-président de la société d'horticulture de Bordeaux. Alexandre Remy, ancien rédacteur en chef du journal la *Mode*. Auguste Pujol, ancien rédacteur du *Castrais*. Joseph Vaissière, ancien rédacteur de l'*Ami de la Charte*. Henri Imbert, ancien rédacteur du *Patriote*, de Clermont, Carlon père, rédacteur de l'*Emancipation*, de Cambrai.

— *Etrangers :* J.-G. Dingler, fondateur du *Polytechnischer-Journal*, à Hombourg. Rua Figueroa, anc. direct. du journal la *Nacion*, en Espagne. J. Bloch, rédacteur du *Morning Chronicle* et l'un des vétérans de la presse anglaise. Calvetti, jésuite, rédacteur de la *Civilta catholica*. Baron de Vaerst, propriétaire de la *Gazette de Breslaw*, directeur du théâtre de cette ville. F. Lucas, propriétaire du journal le *Tablet*. Hartmeyer, propriétaire du *Journal de Hambourg*.

JURISCONSULTES.

Français. — Mailet.

Etrangers. — Joseph de Wuth. John Cowling.

LÉGISLATEURS.

Pairs de France. — Vicomte Cavaignac de Baragues. De Mareuil. D'Haubersaert. Mackau. Comte Molé. Baron Fabvier. Duc de Narbonne Pelet. Vicomte de Pelleport. Baron Dubreton. Le comte de Pongibaud.

Anciens députés. — Lepelletier d'Aulnay, vice-président de la chambre des députés sous le gouvernement de Louis-Philippe. Planetti de Lavalette. Tessières de Miremont. Chevrier de Corcelles. Dupont de l'Eure. Tarayre. Bousquet. Levesque de Pouilly. Petiet Goffier. Ducos. Camille Théodore Durozier. Bineau. Beauséjour. Mayet-Genetry. De Lardemelle. De Tournitolle de la Rodde. Martin de Villers. Jean Baynerie. Croissant. Etcheverry. Barchou de Penhoën. Marquis de Rochemore. Le comte d'Arros Paillet.

Membres de l'assemblée législative. — Lepelletier-d'Aulnay. Lemoine d'Aubermetail. Ducos. Bineau. Baron Fabvier. Martin de Villers. Bénier. Sainte-Beuve. Comte Molé.

Membres du sénat actuel. — Demazières. Mackau. Ducos. Harispe. Bineau.

Membre du corps législatif. — Plauté, des Basses-Pyrénées.

Membres de la chambre des lords d'Angleterre. — Vicomte Ponsonby. Vicomte de Boyne. Lord Mauley. Le duc de Sommerset. Sir Lucan. Comte de Stanhope, neveu de Williams Pitt. Lord Ravensworth. Lord Eskink, fils du chancelier. Le duc de Sommerset. Le duc de Manchester. De Hereford, premier vicomte de la pairie. Lord Truro. Lord Warncliff.

Membres de la chambre des communes d'Angleterre. — Thomas Frankland. Lewis. Tudway. Joseph Hume. Robert Inglin. James Loch. Craven. Berkeley. Pusey. Williams Ord. De Molesworth. Colonel Sibthorpe.

MAGISTRATS.

Ancien conseiller au parlement de Paris. — Baron Sentier de Chuigné.

Premiers présidens et présidens de cour. — Jacques-Colas de Lanoue, premier président à Orléans. Charles-Just Bryon, membre honoraire de la cour de cassation. Espéronnier, président à la cour de Montpellier.

Conseillers de cour. — Briquet. Vedrines. Jules Gossin, ancien conseiller à la cour de Paris. Alvan Moureau. Morel. Régnier. Levisse. Baltar, conseiller honoraire à Bordeaux. Menoux, conseiller honoraire à Lyon. Gersat. De Froment, doyen des conseillers à Montpellier. Duplès Agier de Rivèn. Dumoret. Baron Pérignon. Mormot-Arbilleur. Saladin.

Procureur général. — Auguste Portalis.

Présidens de tribunaux civils. — Henry Mazuc. Boscher. Chevrier Corcelles. Pierre Dieudry. Cequet. Prothon. Lamare. Delisle. Ledicte-Duflos. Blinq. Habasque.

Juges. — Tronson, juge sous la Restauration. Amelot de la Roussille. Duchemin, doyen des juges du tribunal du Havre. Leroy Lacocherie, doyen des magistrats.

Le président de la cour de cassation de Vienne, comte de Taaffe.

MARINS.

AMIRAUX. — *Français :* Mackau, Bruat, commandant la flotte de la mer Noire.

— *Anglais :* Lloyd. Boyer. Sir E. Ekins. Marquis de Thomond. Harper. Ommaney. Samuel Pym.

— *Espagnols :* Francesco Javier Ulloa, capitaine général de la flotte.

— *Hollandais :* J.-G.-J. Diemer, contre-amiral.

— *Russes :* Istomine, contre-amiral. Pierre Ivanowich.

CONTRE-AMIRAUX. — *Français :* de Courson, de Blosseville.

VICE-AMIRAUX. — *Français :* Fabvrier-des-Pointes, commandant de la flotte du Pacifique. De Lapierre.

CAPITAINES DE VAISSEAU. — *Français :* Gicquel-Destouches. Olivier. Paignel. Bassière. Laurencin, Baron de Bonnetoux, ancien commandant des écoles navales d'Angoulême et de Brest, auteur de plusieurs ouvrages estimés.

M. le capitaine de frégate Lemausse de Kerdudal, commandant de la *Sémillante*, qui s'est perdu corps et biens.

MÉDECINS.

— *Français :* Rentier, ancien médecin de l'Hôtel-Dieu de Donai. Bequin. Lafosse, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Caen. Jadelot. Bouilley. Lasserve, médecin pendant trente-cinq ans du bureau de bienfaisance du 1er arrondissement. Le docteur Valeix, médecin de la Pitié. Lombard. Charrier, membre de la société médico-pratique. Le docteur Daniel, de Marseille. Le docteur Lautard, secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, un des correspondans de l'Institut. Le docteur Magendie, président du comité consultatif d'hygiène publique. Barbier, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu d'Amiens. Derosne, membre de l'Académie de médecine (section de pharmacie). Docteur Cloquet, médecin du palais du roi de Perse. Martin Rouxel, ancien médecin en chef de l'hôpital de Boulogne-sur-Mer. De Bourrousse de Laffore. Delphin. Augustin Berton, médecin du bureau de bienfaisance du 8e arrondissement de Paris. Viricel, le doyen et l'une des illustrations de la médecine lyonnaise. Gauthier de Claubry, membre de l'Académie de médecine.

— *Etrangers :* De Backer, doyen des médecins belges. Haindl, directeur du grand hôpital de Vienne.

MILITAIRES.

MARÉCHAL DE FRANCE. — Harispe.

GÉNÉRAUX. — *Français :* D'Aussaguel de Lasborde, Cavaignac de Baragne, Diettmann, Punier de Montfort, Berthemy, de Burgraff (général honoraire), de Lavarande, Brunet, Meyran, Bizot. Trappier de Malcolm, de Lourmel, de Marolles, Rivet, Jules de Saint-Pol, Breton, Ponterès, Picquet, baron Ordonneau, Foltz, Tarayre, Fessières, Gudin, Mangin, duc de Grammont, Hubert, Foissac-Latour, Caron, Billard, Esperonnier, d'Estrémont, Jacques-Laurent-Augustin Vial, Dubreton, marquis de Rochemore, Alexandre Girardin, Sautereau du Part, Perrin de Jonquières, Pelecier, Guillebert, Ricard, de Clermont-Montoison, baron Fabvier, de Lorencey, Rebillot, baron Ottavy, de Colzy, Bralle, Tarayre, comte de Sparre, Bosc, d'Armagnac, vicomte de Pelleport, Picot, commandant militaire du Palais-Royal ; baron Reynaud.

— *Anglais :* Arnold, lieutenant-général. James Kempt. A. Barnard. Lord Douglas, commandant de l'arme anglaise au Crimée. Eastcourt, lieutenant-général. Vicomte O'Neil. Sir William Eustache. O'Brien. William Mac-Bean. Wokesley Lorrens. Georges Napier. W. Buller. Warkhom, commandant de la seconde division de l'armée anglaise en Orient.

— *Autrichiens :* Civilart. Arondo Bianchi. Baron. Ramberg. Baron d'Augusta. Comte Caboga de Morzin. Comte Strasoldo.

— *Badois :* Clottman, Georges de Lowenstein, chef de la famille de ce nom. Comte Seyssel d'Aix.

— *Belges :* Comte de Cruquenbourg.

— *Danois :* Jean-Baptiste Bardenskiet.

— *Egyptiens :* Sélim-Pacha.

— *Espagnols :* Don Pedro Villa-Campa, capitaine général. Lavalette, général d'état-major. Don Pascual Liguan, lieutenant général. Castro-Terreno, capitaine général des armées. Don Ricardo-Schelly. Don André Garcia-Camba, capitaine général de Porto Rico. Valdès, comte de Villarina. Don Miguel Lacou, duc de la Union de Cuba. Montaya. Don José, directeur général du corps d'état-major.

— *Grecs :* Zavellas. Gardikiotis Grivas, ancien maréchal du palais.

— *Hessois :* De Lonel, lieutenant général.

— *Hollandais :* De Favange, lieutenant général. Vermasen. Taets-Van-Annezongen. K.-T. baron Van Beedt. N.-A. Goetz.

Italiens : Armandi, précepteur de Napoléon III.

— *Prussiens :* De Kusserow. D'Aster. De Scholer. Straudmann. Louis de Reiche. De Rhor. Schulenbourg-Althensen. De Jenicher. Engeln.

— *Russes :* Garzanoff. Menschikoff. Timotigeff. Adlerberg. Vrochenko, général-major. André Korschakoff, général d'infanterie Dubbeit, général, chef de la police à Saint-Pétersbourg. Igelstrom. Fedoroff, général et sénateur. De Rouit. De Helliwig, général et membre de l'auditoriat de la guerre. Korff. Koralewski.

— *Suédois :* Reichmann.

— *Sardes :* Alphonse de Lamarmora, commandant la 2e division du corps expéditionnaire. Montevecchio.

— *Suisses :* Gaspard de Latour.

— *Wurtembergeois :* Etrichshausen. Brockfeld, doyen de l'armée wurtembergeoise.

— Pétrowicz Knicsanin, voivode serbe, général dans la guerre de Hongrie.

— Chamorro, général, président de Nicaragua. Arista, général, président du Mexique.

MINISTRES.

— *Français :* Dupont de l'Eure, ancien ministre de la justice, ancien président du gouvernement provisoire. Mackau, ancien ministre de la marine. Ducos, id. Bineau, ancien ministre des finances. Le comte Molé, ancien ministre des affaires étrangères et président du conseil.

— *Etrangers :* Gomez Bercerra, ancien ministre des finances d'Espagne sous la régence d'Espartero, plusieurs fois président du congrès. Alonzo, ancien ministre de la justice en Espagne. Jean Spencer, ancien ministre des finances des Etats-Unis. Ladenberg, ancien ministre prussien. Le prince de Trabia, ancien ministre des affaires ecclésiastiques du roi de Naples. Don Florencio Garcia Goyoua, ancien ministre de grâce et justice en Espagne. Doral, ancien ministre de la marine espagnole. Pierre Michalowski, ministre des finances et de l'industrie en Pologne avant 1820. De Maleswark, secrétaire d'Etat des colonies d'Angleterre. Joaquin Maria Lopez, ex-ministre progressiste d'Espagne. Steman, ancien premier ministre des affaires étrangères de Danemark. Serge Uwaroff, ancien ministre de l'instruction publique en Russie, président de l'académie impériale de Saint-Pétersbourg. De Pralorma, ancion ministre de Piémont. D'Urso, ministre des finances de Naples. Baron de Boeckh, ministre badois. Charles Ferrier, ancien chancelier de l'échiquier. Duc de Sotomayor, ancien ministre espagnol, ancien président du conseil. De Molesworth, secrétaire d'Etat des colonies d'Angleterre. Lord Truro, avocat de la couronne d'Angleterre, procureur général, président de la cour des plaidoiries communes, et lord chancelier. Lord Wharncliff, ancien ministre d'Angleterre.

PROFESSEURS — MEMBRES DES UNIVERSITÉS.

Français : Requin, professeur de la faculté de médecine de Paris. Joseph-Laurent-Anselme Maréchal, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg. Auguste Bouchot, professeur d'histoire au lycée Napoléon. De Caumont, recteur honoraire de l'académie de Nancy. Lombard, professeur agréé de la faculté de Montpellier, auteur d'un *Traité de botanique médicale*. Cornevin, officier d'académie, directeur pendant vingt-cinq ans aux écoles normales de la maison Cochin. Le docteur Magendie, professeur de médecine au collége de France. Waille, officier de l'instruction publique, vice-président de la société pour l'instruction élémentaire. Benech, professeur à la faculté de droit de Toulouse. Adam, Mitzkevitch, professeur de langues et de littérature slave au collége de France. Sturm, professeur à l'école polytechnique. De Protets, professeur de droit de la nature et des gens au collége de France.

— *Etrangers :* Bathke, doyen des professeurs de la faculté de Christiania. Niermeyer, professeur de théologie à Leyde. San Florencio Garcia Goyona, professeur de l'université de Salamanque. P.-A. Petrini, professeur de physique de Prague, auteur de plusieurs découvertes importantes. Fallatti, professeur de science politique et de statistique à l'université de Tubinque. Torretti, professeur de langue à Milan, auteur du *Cours complet de la langue française*.

SAVANS.

— *Français :* Longueville, helléniste, membre de la commission d'examen des livres classiques. De Valcour, agronome. Henri Braconnot, chimiste, membre et correspondant de l'Institut. Nell de Breauté, correspondant de l'Institut. Duvernoy, membre de l'académie des sciences. Duchêne aîné, conservateur du dépôt des estampes à la bibliothèque impériale. Prosper Danger, chimiste. Le docteur Magendie, physiologiste, membre de l'Académie des sciences. Charles-Ernest de Freville de Lorme, archiviste paléographe, auxiliaire de l'Institut. De Bourrousse de Laffore, correspondant de l'académie de médecine de Paris, ancien président de la société d'agriculture, sciences et arts, d'Agen. Henri Imbert, docteur ès sciences, mathématicien et chimiste distingué. Sturm, mathématicien, membre de l'Institut.

— *Etrangers :* André Campana de Sarano, noble de l'empire d'Autriche, docteur et médecin, agrégé à plusieurs académies. Bachero, président de l'Académie de médecine de Turin. Gauss, mathématicien. De Gœ hingue. Furstenthal, savant en langue hébraïque. Wisckniewski, astronome, doyen de Saint-Pétersbourg. Dr Ernest Dieffenbach, directeur de la collection géognostico géologique à l'université de Giesen. Fallatti, un des savans les plus distingués de l'Allemagne. De Lorisch, archéologue médecin. Léonard Maeizel, inventeur du métronome.

DIVERS.

Moisseau, notaire, à Paris. Félix Soxlet, industriel. Jean-Jacques Bourcart, industriel alsacien. Guillaume de Merville, administrateur de la caisse d'épargne. Largiliart, directeur de la succursale de la banque à Rouen. Pleyel, fabricant de pianos. Jean-Baptiste Thomas, dit le *Bûcheron de la Nièvre*, sylviculteur. De Manneville, inventeur de divers systèmes de scierie mécanique. Constantin Balsch, grand boyard, gendre du prince Ghika, tué dans un duel. Dine, ancien cocher de Robespierre. Rousseau, soldat de l'armée d'Egypte. F. Michaux, membre de la société impériale d'agriculture. Ferdinand Gecthand, numismate. Joseph Remy, inventeur de la pisciculture. Kiedorff, doyen des lithographes en Europe. De Casteras-Larrivière, ancien premier page du comte de Provence. Louis de Brevilliers, grand industriel autrichien. Joseph-Gabriel Lehoult, industriel. Vatel, agent de change à Paris. Régnier, directeur de l'hôpital civil d'Alger. Godefroid Jonault, ancien imprimeur à Rennes. Thomas, capitaine en retraite, un des vainqueurs de la Bastille. Prevost, ancien secrétaire du cabinet de Louis XVIII. Chabert, ancien premier drogman d'Angleterre. Louis Ratisbonne, président du consistoire israélite de Strasbourg. Louis Lenteigne, fabricant de papiers, un des membres du conseil de surveillance du *Siècle*. Ledan, doyen des imprimeurs de la Bretagne. Auguste Delsart, ancien sténographe du *Moniteur universel*. De Kesseler, ex-lieutenant de hussards, puis chapelain catholique de troupes allemandes, et, en dernier lieu, gardien du couvent des capucins à Mayence. Beauvoir, doyen des agréés de Paris. Edouard Boquet, directeur-gérant des fabriques de sucre dites de la Scarpe. Lemonnier, ex-directeur des mines du Creusot. Pierre Dienry, président de la caisse d'épargnes de Rouen, ancien président du tribunal de commerce. Bengt Gudenenson, un des hommes les plus considérables de l'ordre des Paysans de Suède. Eugène Godard, frère de l'aéronaute, aéronaute lui-même. G. Oadard, un des premiers fondateurs de la fabrication du sucre indigène dans le Nord. François Boileau, descendant de la famille du poète. Delin-Leprieur, un des doyens de la librairie parisienne. Pierre Erard, fabricant de pianos. Nicolas Zawadzki, un des volontaires de Kosciusko. Feargus O'Connor, dont le nom rappelle les troubles chartistes. Joseph Desmarest. Le baron de Brony, ancien gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X. Marquis Alessandro Ossali, doyen de la garde du pape. Adolphe Francori, directeur du manége au cirque Napoléon. Le chevalier Jean Silvestri, le doyen des typographes milanais. Le comte Valerian Krasinski, réfugié polonais à Londres. Le baron A.-M. de Rothschild, chef de la maison de ce nom. Louis Dupont, de Valenciennes, canonnier bourgeois au siége de 1793, sapeur-pompier au siége de 1815, et médaillé pour sa conduite pendant ce siége. Le baron de Bouillé, ancien page de Louis XVI.

Dames. — Vicomtesse Nicolaï, fille du comte de Noailles et nièce du duc de Lévis. La maréchale Mortier. Mme Thénard-Humblot. Mme Lavalette, femme du comte Lavalette. La duchesse de Wurtemberg, sœur aînée du prince de Metternich et femme du feld-maréchal de Wurtemberg. Mme Irma Bezard, fille de M. Recurt. Mme Dornes, mère de l'ancien représentant. Mlle Hélène Riochano, Valaque. Mme Dupin, femme de l'ancien procureur général. Mme veuve Camusolière, mère de l'ancien préfet de police. Mme Mocquard, femme du secrétaire de l'empereur.

Centenaires. — Mme veuve Bardy. Marie-Anne Mustaers. Madeleine Bury. Marguerite Sutherland. Marie Davoust. Jean Delex. Marguerite Prince. Mme Armand Boucher de Grèvecœur, présidente de la Consolation. Oger d'Epinal. Le nègre Georges Nelson, mort à l'âge de 112 ans. Jeanne Dagueville, morte à l'âge de 110 ans. Provençal, adjoint au maire de la commune de la Motte-Chalencers (Drôme). Liquet, avocat à Rouen. Marguerite Jégourel, morte à l'âge de 116 ans.

Parmi les illuminations qui ont éclairé Paris dans la soirée de samedi, il en est une, la plus remarquable de toutes assurément, dont bien peu de personnes ont pu jouir, à cause de l'endroit qui en a été le théâtre. Nous voulons parler de l'usine Lafond, située impasse Sainte-Laurent, 11 bis, à Belleville.

Cette illumination, obtenue au moyen d'un nouveau système d'éclairage à gaz, dont M. Lafond est l'inventeur, et qui va très prochainement être rendu public, se composait de trois becs à gaz de son système, qui répandaient une clarté égale à celle que pourraient donner douze à quinze becs de gaz ordinaire. On se serait cru à l'heure de midi, par une belle journée de soleil.

Ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est que, malgré l'intensité de la lumière produite par ces trois becs, chacun d'eux ne coûtera pas plus d'un centime à l'heure, ce qui fait une économie de plus de 50 0/0 sur l'éclairage au gaz réduit, à partir du 1er janvier prochain.

A cet avantage déjà considérable, le gaz Lafond en réunit d'autres non moins précieux. Il peut être employé dans toutes les lampes en usage, et il ne donne ni mauvaise odeur ni fumée. Il sera donc favorablement accueilli partout, à l'atelier aussi bien qu'au salon.

En outre, avec le gaz Lafond, qui est mobile et produit par les becs éclairans en même temps qu'ils donnent la lumière, plus de tuyaux souterrains, de conduits ou d'introduction; plus de gazomètres, plus de fuites, plus d'explosions, et par conséquent plus d'accidens, plus d'incendies.

Aussi l'on peut sans crainte prédire au gaz Lafond un immense succès, car ce succès sera fondé sur ces trois larges bases : accroissement de lumière, économie notable, sécurité complète.

— La loterie SOISSONNAISE, pour la création d'un orphelinat, au capital de 500,000 fr., fera le 1er de ses 4 tirages le 6 janvier. 500 lots, dont un de 50,000 fr. et 2 de 10,000 fr., peuvent être gagnés avec 5 fr. envoyés à MM. N. Estibal et fils, fermiers d'annonces, 12, place de la Bourse, à Paris. Ils enverront de suite 5 billets assortis, pouvant gagner 15 fois. En souscrivant pour 10 fr., on reçoit 10 billets pouvant gagner 30 fois, et l'envoi gratis des listes.

— La médaille de 1re classe a été donnée à la maison FRAINAIS et GRAMAGNAC, 82, rue Richelieu.

Les châles français, *copie de l'Inde*, de cette maison commencent aux prix les plus bas et s'élèvent progressivement jusqu'aux plus magnifiques produits de la fabrique française.

Ses assortimens sont considérables en *châles de laine, laine et cachemire* et *cachemire pur*, qui sont vendus avec toutes les garanties désirables.

— La gymnastique PICHERY (40 fr., 7, faubourg Montmartre) offre un gymnase de chambre complet. (Voir les détails dans l'*Illustration* du 1er décembre).

Décès et inhumations

Du 30 décembre. — Mme ve Guilheme, 54 ans, r. de la Ville-l'Evêque, 42. — M. Fitiot, 37 ans, r. de la Pépinière, 11. — M. Levieuve, 89 ans, r. Notre-Dame-de-Lorette, 10. — M. Blondeion, 50 ans, r. Montigny, 3. — Mme Lepage, 82 ans, r. Lamartine, 9. — Mme Sutty, 78

MÉDECINE USUELLE.

Après une longue expérience toujours couronnée de succès, il est utile de ramener l'attention publique à l'idée que le Rob de Boyveau-Laffecteur est une des plus heureuses découvertes dont la médecine puisse s'honorer. C'est à cette multitude de malades guéris radicalement, c'est aux hommes de l'art que les cures étonnantes, opérées sous leurs yeux par ce remède, ont amenés à un mode de traitement moins dangereux et plus certain, qu'il convient d'en apprécier. De pareils suffrages ne peuvent être suspects; ils parlent d'eux-mêmes avec éloquence, ils étoufferont les efforts de la malveillance, et conserveront à ce remède la confiance qu'il a obtenue dans toutes les parties du monde.

Le Rob de Boyveau-Laffecteur, préparé avec le plus grand soin, est bien supérieur à tous les sirops de salsepareille dits de Larrey, de Cuisinier, de Salsepareille, de Raposaire, etc. Il remplace l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, les essences de salsepareille, ainsi que toutes les préparations à base d'iode, d'or, etc. D'une digestion facile, agréable au goût et à l'odorat, le Rob est recommandé par les médecins de tous les pays.

Pour obtenir la guérison des maladies chroniques qui ont déjà résisté à plusieurs traitemens, il faudra se soumettre à l'emploi du Rob au printemps, à l'automne, et recommencer ainsi trois ou quatre ans de suite. Nous recommandons surtout aux femmes qui arrivent à l'âge critique d'employer le Rob pendant quinze à dix-huit mois, consécutivement et à petites doses, afin de prévenir les accidens si fréquens à cette période orageuse de la vie.

CORRESPONDANCES AVEC LES SŒURS HOSPITALIÈRES.

Versailles, ce 20 novembre 1849.

Monsieur,

Permettez-moi de vous exprimer toute ma reconnaissance pour le bien qu'a fait votre excellent Rob Boyveau à notre petite malade; tout le temps qu'elle en a pris, elle n'a eu ni migraine ni maux d'estomac; elle se portait à ravir, et même ses quatre plaies s'étaient refermées; mais depuis qu'elle a cessé, quelques accidens ont reparu. Vous avez dit à la mère que vous feriez quelque concession, puis votre excellent cœur a fait remise de la somme entière. Je n'osais espérer un tel sacrifice.

Recevez, Monsieur, etc.

Sœur ÉMILIE, supérieure.

Hôpital de Joigny, 29 avril 1854.

Monsieur,

Le Rob de l'année dernière a produit de si heureux résultats, que j'ai l'honneur de vous prier de nous en expédier par la voie la plus directe, et le plus promptement possible, huit grandes bouteilles.

Sœur CÉCILE, supérieure.

Mirecourt, 13 avril 1854.

Monsieur le docteur,

Puisque vous permettez à mes coreligionnaires de profiter de la remise que vous faites sur l'infaillible Rob-Boyveau, je viens vous prier de me faire le même avantage, et de m'envoyer quatre bouteilles de ce Rob pour un de nos malades. Ayez donc la bonté de me l'envoyer au plus tôt, et m'indiquer le moyen de vous en faire passer le montant.

Sœur PLACIDE LEDUC, pharmacienne,
à l'hôpital de Mirecourt.

Hôpital Saint-Pierre de Chatillon, 1er août 1853.

Je vous prie de vouloir bien remettre six bouteilles de Rob Boyveau-Laffecteur à la personne porteur de cette lettre et qui devra remettre l'argent.

Sœur RIGAUD, supérieure de l'hôpital.

Saint-Brieuc, 18 avril 1852

BUREAU DE CHARITÉ

Voudriez-vous nous faire envoyer par la diligence, et de suite, s'il vous plaît, six bouteilles de Rob Boyveau-Laffecteur; je pourrai rembourser en le recevant, ou je vous enverrai de suite un mandat par la poste.

SŒUR SUPÉRIEURE.

Mâcon, le 22 juin 1850.

La commission administrative des hospices de Mâcon à M. Giraudeau de Saint-Gervais.

D'après votre lettre et les rabais que vous avez la bonté de faire aux pauvres hospices, je viens vous prier de nous faire un envoi de seize bouteilles de Rob Laffecteur. Je pense que ce ne sera pas la dernière fois que nous vous ferons cette demande.

Recevez, etc.

LA SUPÉRIEURE DES RELIGIEUSES AUGUSTINES ET HOSPITALIÈRES DE L'HOTEL-DIEU.

Stenay, 6 mars 1854.

Nous soussigné, médecin de l'hôpital militaire de Stenay (Meuse), vu le besoin que nous avons chaque jour du Rob Boyveau-Laffecteur dans notre service, désirons que M. l'économe de la maison fasse une demande de quelques bouteilles de ce remède, au prix qu'on accorde aux établissemens de bienfaisance.

DARCQ, docteur-médecin.

Stenay, le mars 1854.

Veuillez avoir la bonté de nous envoyer six douzaines de demi-bouteilles de votre Rob Boyveau-Laffecteur. L'adresse du ballot et la traite ainsi qu'il suit :

A sœur Constance, pharmacienne de l'hospice de Stenay.

BAUDSON, secrétaire-économe de l'hospice de Stenay (Meuse).

Bourgoin (Isère), 30 mai 1854.

Je vous prie de m'expédier huit bouteilles du Rob de Boyveau-Laffecteur vous l'adresserez à la supérieure de l'hospice qui a signé ici-bas. Vous obligerez infiniment celle qui a l'honneur de vous saluer.

Sœur PONCET,
supérieure de l'hospice.

OBSERVATIONS TRANSMISES PAR MM. LES CURÉS DE PARDISSE.

Massey (Aubel, 1er juillet 1853.

Je certifie que Mme X...., qui était atteinte depuis deux ans d'une maladie de peau qui revenait périodiquement et attaquait même la figure, a été radicalement guérie par l'emploi de six bouteilles de Rob Laffecteur.

HENAUT, curé à Massey.

Aumagne, le 13 mars 1854.

Un de mes paroissiens, nommé X., qui a eu recours à votre Rob si avantageux, me prie d'être, auprès de vous, l'interprète de sa reconnaissance.

L. AUBONEZ, curé d'Aumagne,
près St-Jean-d'Angély.

Ecouis, le 18 octobre 1853.

Je vous remercie de la célérité avec laquelle vous m'avez expédié les six bouteilles de votre excellent Rob, et de la générosité avec laquelle vous m'avez traité.

Ecouis, 20 mars 1854.

Une chose qui vous surprendra, c'est que j'ai la presque certitude d'arriver à la complète guérison d'une phthisie pulmonaire avec votre excellent Rob.

CHRÉTIEN, curé doyen à Ecouis (Eure).

Etreville, 22 décembre.

Monsieur,

Voici les observations sur les deux guérisons obtenues au moyen de votre Rob.

1° Une jeune fille de dix-huit ans, Mlle X..., de Pont-Audemer, offrait depuis plusieurs années des signes caractéristiques de la constitution scrofuleuse : engorgement des glandes du cou et de l'aisselle, teinte mate de la peau, atonie, etc. Après avoir consulté plusieurs médecins et épuisé toutes les ressources ordinaires de la médecine pendant trois années consécutives, le mal allait toujours croissant et était en dernier lieu jugé incurable. Cette jeune personne, d'après mes conseils, s'est soumis à l'usage du Rob Boyveau-Laffecteur pendant trois ou quatre mois, et sa guérison ne laisse rien à désirer.

2° Madame C...., âgée de trente et un ans, était, depuis huit à dix mois, en proie aux douleurs d'une affection dartreuse très grave (il y avait plaie, écoulement suspect et abondant, perte d'appétit, insomnie, fièvre lente et continue. Il y avait engorgement des glandes du cou et des autres parties du corps.

Douze bouteilles lui ont rendu une santé parfaite.

LAPLANCHE, curé d'Etreville (Calvados).

Varaville, 5 juin.

Monsieur,

M. X...., âgé de 40 ans, a attrapé une maladie contagieuse. Ayant examiné de plus près, il aperçut des taches sanguinolentes. Il n'y fit pas d'abord une grande attention, mais en peu de temps ces taches se sont agrandies, et aujourd'hui la presque totalité de la peau présente des espèces d'ulcères d'un fond très rouge, avec des taches blanchâtres au milieu; ces taches sont plus fermes que le reste de la plaie, qui occasionne une légère suppuration d'une couleur verte et d'une odeur un peu forte. Il a eu assez de confiance en moi pour me faire part de ses inquiétudes, mais je n'ai pu le déterminer à faire connaître son état à un médecin; alors j'ai pensé au Rob Boyveau-Laffecteur et je le lui ai conseillé, etc.

BOUET, curé de Varaville.

Je n'ai qu'à m'applaudir des résultats obtenus par l'emploi du Rob à l'égard de M. X.... pour lequel j'ai eu l'honneur de vous consulter. Il en a pris trois bouteilles et demie, et tous les symptômes du mal ont entièrement disparu. Je le crois parfaitement guéri, etc.

BOUET, curé de Varaville (Calvados).

OBSERVATIONS DIVERSES.

Grenoble, le 10 janvier 1854.

Je viens encore vous prier de vouloir bien nous obliger en expédiant, par le retour du courrier, dix grandes bouteilles de votre Rob. L'excellence en ayant été reconnue par nos docteurs, ils l'ordonnent fréquemment à nos malades.

WERNETH,
Commissaire général de la société des gantiers.

Paris, 29 juillet 1852.

Je trouve encore l'occasion de faire un peu de bien et de la même sorte que les deux fois où j'ai eu recours à vous. Soyez donc assez bon, monsieur, pour m'adresser le plus tôt possible six bouteilles de votre Rob Boyveau-Laffecteur.

SAINT-ARNOULT, inspecteur du travail des enfans dans les ateliers et manufactures de la Seine.

Havre, 26 juin 1850.

HOSPICE CIVIL DU HAVRE.

Les administrateurs de l'hospice civil du Havre à M. Giraudeau de Saint-Gervais, docteur en médecine.

Nous venons vous témoigner toute notre gratitude pour l'offre obligeante que vous nous avez faite, par votre lettre du commencement de ce mois, de six bouteilles de votre Rob pour les malades de notre hospice; nous acceptons votre offre, et nous vous prions, monsieur, d'y joindre dix autres bouteilles pour lesquelles vous voudrez bien envoyer une facture timbrée.

Recevez, monsieur, l'assurance de notre parfaite considération très distinguée.

Bordeaux, 20 janvier 1853.

Je viens vous prier de m'expédier à la pharmacie de l'hôpital Saint-André six bouteilles et six demi-bouteilles du Rob Laffecteur.

L'hôpital ne recevant pas de maladies contagieuses, n'a pas employé de ce remède; mais cependant, ne pouvant refuser des malades atteints de ces maladies chroniques, et dont les maux actuels dérivent de ces maladies, des médecins ont demandé du Rob Boyveau-Laffecteur.

JAUBERT, économat des hospices civils.

Maracaïbo, 24 février 1854.

Si je fais venir le Rob Laffecteur, c'est moins par spéculation que par humanité. Etabli depuis quinze ans dans un pays où j'ai élevé une assez nombreuse famille et où je remplis les fonctions de vice-consul de France, je cède, en faisant venir ce Rob, aux instances de plusieurs amis qui, ici et dans l'intérieur, ont à son aide soulagé bien des souffrances.

P. CASAUX, vice-consul de France.

PRINCIPAUX DEPOTS DANS LES DÉPARTEMENS. — Abbeville, Duplan; Agen, Bachen; Aix, Michel; Alaix, X. Pienet; Alençon, Johas Lebaron; Amiens, A. Benoist, — Hondelinne et Choquet, — Ber, — Dufourmantelle; Andelys, Julien; Angers, J. Herbert; Apt, E. Collignon; Arles, Arnaspach; Arras, Garin Poré, — Bureau; Aubagne, Saint-Marc Aoch, Blanchière; Auray, Morcrette; Aurillac, A. Gaillard; Autun, Popelin; Bagneres, G. Camus; Bapaume, Mannechez; Bastia, Mariani, — Pomonti, — Giralt et Vimeli; Bayonne, Ferd. Lebeuf; Beaune, Lamarosse-Barberet; Besançon, Maurivard frères, — Billot; Béziers, baron Barthélemy; Bonnétable, Bourgoin-Gaillard; Bordeaux, Segalas, — Hip. Moure; Bou ogne, Pihen-Duterme, — Potier; Bergerac, Renouleau; Bourges, Peu, — Oudoul, Brest, Le Gleau, — Reyneau; Broglie, Buisson; Caen, Letuille, — Passet, — ventes en gros chez Legrand, droguiste, — Vimont; Cahors, Duc, — Vinel; Calais, Soubitez, — Berquiez, — Stival; Cambray, Dumont; Châlons-sur-Marne, Félix Cordier, — Paquelin; Châtillon, Gontard, — Sr. Renard; Chauny, Barnet; Cherbourg, A. Plaquet, — Sorin. Clermont-Ferrand, Gauthier-Lacroze, — Lecoq-Bargoin, — Roche, — Tevssedre, — Duché, — I. Pacros; Cluny, Monier-Berer; Cognac, Condamy; Colmar, Violand; Coutances, Marquez; Digne, Avril; Dijon, F. Boisseau, — Ch. Thévenet, Dinan, A. Houslin, — Robert; Domfront, Réné-Leroy; Douai, Lemaire; Dreux, Livet; Dunkerque, Ph. Beck, — Leroy; Elbeuf, Maignan; Epinal, Granet de Gandolphe; Fontenay, Chaugé, Gourdon, Ph. Cabanes; Grenoble, Jacquin, — J. Blancardy, — Rey; Hagueneau, Ant. Corté, — Laurent; Havre, L. Bénard, — Touche; Jouigny, Delpy; La Charité, Marion, — Chauvet; Langres, Mettrier; Laval, Fontenelle; Lieurey, Picard; Limoges, A. Lafond; Lisieux, Fouquier, — Linant; Lunéville, Tasy; Lyon, Cognilard; Mâcon, T. Lacroix, — Manosque, — Marsan; Metz, chez tous les pharmaciens; Mézières, Cassan, — Chayaux; Montdidier, Besse; Montluçon, Meillet; Montpellier, Lablache, — Estève Suau et Comp., vente en gros; Morlaix, Danet; Mont-de-Marsan, Dive; Moulins, Mérié; Mulhouse, Emile Roth, — Meistermann; Nantes, A. Cormerais, — Charles Pircet, — Duchesne; Nancy, Ferry; Napoléon-Vendée, Chasseau; Neufbourg, Eugène Poussin; Nîmes, Dumas, — Montézon; Niort, Houdebine, — Surrault, — Morean; Orléans, L. Fouché; Paris, Lebeault 290, rue Saint-Martin; Delescharnps, 1, rue Saint-André-des-Arts; Bellhomme, 308, rue Saint-Denis; Guy, 4, rue des Martyrs; Trablil, 21, rue J.-J. Rousseau; Hoffmann, 68, rue de la Chaussée-d'Antin; Béraud, 6 rue de la Cossonnerie. Pau, Laget successeur Brus, — Lionnet; Périgueux, Bonnelont, — Viguier, — Delorthe et Bontems. Vente en gros : Péronne, Dermigny; Cary-Gorgons, à Albert; Pithiviers, Bonneau; Poitiers Mauduyt, — Grimaud; Pontoise, Legris; Privas, Pellier; Rodon, Blondel; Remiremont, Ad. Tocquaine; Rethel, Misset. Roanne, E. Roubaud; — Griziau; Rochefort, Brou Ducland, — A. Sartat; La Rochelle, G. Alzier, — Cartier; Rouen, Delamare, — Lecoq, — Lerattais, — Levillain, — Fouquet, — Capon, — Esprit; Saint-Amand, Petit; Saint-Brieuc, Hoursaye-Ferrary; Saint-Flour, Clavelera; Saint-Jean-d'Angely, Al. Soulier; Saint-Lô, Lecauchois; Sainte-Menehould, Labrosse; Saint-Malo, Godard; Saint-Omer, Damart; Saint-Quentin, J. Lecocq, — J. Kaulnowski; Sancerre, Chaverau; Saintes, Chartier; Sedan, Bourguignon; Sens, Poumier; Soissons, Cordier, — Lefollier; Strasbourg, Baer, — L. Letz, — Fahlmer, — E. Hecht; Toulon, Bousset, — Jordany, — Rieux; Toulouse, Vidal; Abbadie, — Pons, — Chabre, — Gassaud; Tours, Paquet; Valenciennes, E. Lante, — Vandenhouck; Valognes, Ferd. Pesnel; Vannes, Jouanguy; Vendôme, Demart; Verdun, Destival; Versailles, Estienne; Vesoul, Millet Bilquez; Villefranche, Boulois; Vitry-le-Français, Callaud; Vire, Vaussy.

Ce sirop, concentré, se conserve indéfiniment et peut s'employer en toutes saisons. Le prix est de 15 fr. la grande bouteille, et 7 fr. 50 c. la demi-bouteille, avec une instruction de 32 pages in-8°. Les grandes bouteilles contiennent un dixième de plus que deux demi-bouteilles, soit un bénéfice de 1 fr. 50, soit 15 fr. de bénéfice pour un traitement de 10 bouteilles.

Les instructions sont traduites en toutes langues. On expédie le Rob contre l'envoi d'un bon sur un banquier ou d'un mandat sur la poste. L'entrepôt général du véritable Rob Boyveau-Laffecteur se trouve exclusivement chez le Dr GIRAUDEAU DE SAINT-GERVAIS, rue Richer, 12, à Paris.

Dépôt chez tous les pharmaciens et droguistes de la France et de l'étranger.

Par décision spéciale, le timbre impérial du gouvernement est apposé sur la signature du Dr Giraudeau de Saint-Gervais, et se trouve immédiatement au-dessous des capsules jaunes qui scellent les bouteilles du Rob.

Consultations gratuites par correspondance.

Dr G. DE SAINT-GERVAIS,
12, rue Richer, à Paris.

Adjudications. — Jugemens.

BELLE MAISON à Paris, rue de Trévise, 7, au coin de la rue Montyon, à vendre en la chambre des notaires, sur une seule enchère, le 22 janvier 1856. Produit net, 12,835 fr. Mise à prix, 200,000 fr. — S'adresser à Me Lefer, notaire, rue Saint-Honoré, 290.

Achats et ventes d'immeubles de gré à gré

A VENDRE SUPERBE CHATEAU sur les bords de la Garonne, vue magnifique, à 1,000 mètres d'une gare de chemin de fer du Midi, avec parc, verger et 300 hectares environ de terre labourable.
Revenu en moyenne, 24,000 fr. net.
S'adresser à M. G. Bousquet, propriétaire, rue du Cerf-Volant, 4, à Bordeaux.

Bibliographie. — Publications diverses.

L'ECHO DE LA MÉTALLURGIE, le plus ancien et le plus complet des journaux pour les fers, les métaux et les charbons; fondateur et organe spécial à l'EXPOSITION PERMANENTE METALLURGIQUE et MINIÈRE, rue du Grand-Chantier, 14, à Paris. — A la même adresse, l'ANNUAIRE des *adresses* de la métallurgie ou le GUIDE de l'*acheteur* et du *vendeur* métallurgiques.

PANSERON. Cours complet. — Harmonie, solfége, chant, 20 volumes. — A B C musical, 16e éd., 2 fr. 50. R. d'Hauteville, 21.

DE LA MORTALITE des enfans en bas âge à l'époque de la DENTITION : Guide-Maternel, par le Dr Delabarre, 2, rue de la Paix, à Paris. — Prix : 3 fr.

Compagnies d'assurances.

PLACEMENS VIAGERS, rue de Ménars, n° 4.
La Compagnie Caisse Paternelle constitue des rentes viagères sur une ou plusieurs têtes, basées sur des tarifs avantageux; elle accorde à ses rentiers viagers une participation de 50 0/0 dans ses bénéfices.

Cessions de fonds. — Avis divers.

CONTREFAÇON du champagne **MONTEBELLO.** Saisie de 250 caisses, condamnation du contrefacteur à l'emprisonnement, etc., etc. S'adr. pour les renseignemens, boulevard Montmartre, 6, maison du punch Daroles, où l'on trouve le champagne Montebello.

MM. LES EXPOSANS RÉCOMPENSÉS de l'Exp. univ. 1855 trouveront à fabriq. de P. LEGRAND ET CORBLET, 10, r. de la Perle, Marais, et r. St-Honoré, 122, les médailles offic. p. enseignes de 38 cent., en métal, bronzées, 13 fr; argentées, 18 f.; dorées, 22 f. Pre riche écusson pr ment. hon., 12 f.

PHOTOGRAPHIE sur papier, nouveaux perfectionnemens extraordinaires et daguerréotype. Portraits à la minute, coloris naturel, ressemblance garantie, depuis 5 fr. Par beau ou mauvais temps, réussite infaillible; procédé de M. LEGROS, professeur, médaille d'or. Leçons; Palais-Royal, galerie de Valois, 116.

L'OFFICE du Contentieux de la Bourse et de la Banque (Philippe et Vuillemot, place de la Bourse, 8), spécial pour le contentieux des Agens de change, se charge de tous recouvremens, achat et vente d'effets publics.

DETTES D'ESPAGNE, DE PORTUGAL ET D'HAITI. CAISSE SPÉCIALE d'achat et vente au comptant. Paiement des coupons. M. Dubourg, rue Fontaine-Molière, 33.

TANESY. Rue de Crussol, 11, achète au comptant les pianos droits d'occasion. (Aff.)

COUPONS d'intérêts, de dividendes, etc., paiement et escompte, chez M. E. Delabarre, 41, rue N.-D.-des-Victoires.

A CÉDER 1° débit de vins et liqueurs avec 2 billards; loyer, 1,070 fr.; recette, 40 à 45 fr. par jour; prix, 6,000 fr. — 2° Hôtels, cafés, institutions, cabinets littéraires, etc. M. Boutillier-Demontieres, rue Richelieu, 15.

ETABLISSEMENT FACILE à céder. Affaires, 20,000 fr.; net, 6,000 fr.; prix, 8,000 fr. Autre de 2, 4 et 10,000 fr. Belle occasion. M. Petit, r. Rambuteau, 85.

BEAU DEBIT POUR FUMEURS à céder à de belles conditions. Affaires, 60,000 fr.; net, 6,000 fr.; prix, 18,000 fr. M. Petit, rue Rambuteau, 85.

CAFÉ-ESTAMINET, 2 billards, centre du commerce. Affaires, 25,000 fr; net, 6,000 fr.; prix, 18,000 fr. M. Petit, rue Rambuteau, 85.

ETUDE D'AGREE ET SYNDIC de faillite à céder, 15 lieues de Paris. Produit net, 4,000 fr.; prix, 12,000 fr. Et. de M. Petit, rue Rambuteau, 85.

Industrie. — Commerce. — Inventions.

50 0/0 D'ÉCONOMIE. Charbon double de cuisine sans odeur, 6 fr. 50 c. les 50 kg rendus à domicile, 111, quai Valmy. (Affr.)

CHEMINEES EN MARBRE. 6,000 à choisir **11 F.** et au-dessus. J. Dubois, 7, rue St-Pierre-Amelot, 28.

LEBIGRE, MAISON SPÉCIALE DE **CAOUTCHOUC,** 142, RUE DE RIVOLI, ANCIEN N° 142, entre les rues de l'Arbre-Sec et du Roule.
MANTEAUX ET PALETOTS DOUBLE FACE ET ORDINAIRES, chaussures, tabliers, coussins, ceintures de natation, bretelles, jarretières, bas contre les *varices*, tissus imperméables et élastiques, trousses de voyage, *peignes* en caoutchouc durci et une foule d'objets très utiles en voyage. Grands assortimens, qualité garantie, *prix fixe et très modéré.*

ÉTRENNES, L'AMATEUR PHOTOGRAPHE. *Boîte* contenant l'instruction et les matériaux pour imprimer par la lumière. Prix, 15 fr. La brochure seule, 50 cent. A la papeterie MARION, 14, cité Bergère, où l'on verra mises en vente, au profit des pauvres, les belles photographies du Dr Lorent, de Venise, qui ont obtenu la médaille de 1re classe à l'Exposition universelle.

CAFE ET BETTERAVE torréfié, sucré, rafraîchissant. Chez les principaux épiciers de Paris et de la province. Dépôt cent. al, boulevard St-Denis, 26, A. Cafflin et Ce.

CHOCOLATS, THES, CACAOS DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE.
Réduction de prix, supériorité de qualité. *Chocolats*: 1 60, 2 fr., 2 50, 3 fr. — *Thés*: Souchong, 4 et 6 fr.; Pecco-Souchong, 10 fr.; mélange de la Ce, 6 fr. — *Cacaos*: 2 fr., 2 50, 3 f. le 1/2 kg. — Remise, 1/2 kg sur 6 kgs. (Méd. d'argent 1839-49) Maison PELLETIER, fondée en 1770, r. St-Denis, 71, à Paris. Succursales en France, chez les marchds actionnaires de la Société.

8 FR. Chapeaux neufs, soie, 1re qualité castor, 13 fr. Chez l'ouvrier, rue de l'Arbre-Sec, 54.

SEULE MAISON spéciale pour les vêtemens de chasse et de voyage. — Pardessus anglais, nouveau modèle, lord Raglan, double cloak, pelisses, coin de feu et robes de chambre. Passage Choiseul, 51 et 53.

AU CHEMISIER DES FAMILLES, BEYNEY DUFOUR, rue de Mulhouse, 11. Coupe brevetée, améliorant la forme et la durée des chemises sans augmentation de prix. Admis à l'exposition de 1855.

GLANDS DOUX. Café LECOQ et BARGOIN, fortifiant l'estomac, la tête, les nerfs, n'irritant jamais. — *Aux Américains*, rue Saint-Honoré, 147; Garnier, rue Paradis, 12 (Marais). Détail partout.

Traités de médecine, Pharmacie, Parfumerie

GUERISON des pâles couleurs, pertes, suppressions, affaiblissement, par les PILULES DE PROTÉINE FERRÉE de LEPRAT, pharmacien, r. Montholon, 18, Paris

BAUME NERVAL de Bugeaud, r. du Cherche-Midi, 5, le fl. 5 f. avec inst., guérit rhumatisme, paralysie, goutte, impuissance, foulure. Dépôts : Lyon, Pavard; Nantes, Duchesne; Marseille, Thumin; Bordeaux, Moure, pharmaciens.

DRAGEES DU Dr REPIQUET, *médecin en chef des hôpitaux vénériens*, souveraines contre les maladies anciennes et récentes, guérit en 3 ou 6 j.; 4 f. le fl. Paris, Fournier, 26, r. d'Anjou-St-H.; Lyon, Richard, 2, r. la Gerbe.

ASTHME nerveux, traitement spécial par le Dr Frary *, à Tracy (Oise). Corresp.

HÉMORRHOIDES soulagées et guéries par le *Baume de Corvisart*. 20 années d'exp. et de succès. Ph. Colbert, 8, pas. Colbert.

DENTS A 5 fr., perfectionnées, sans crochets ni pivots. Dents inaltérables, garanties 10 ans. D'ORIGNY, médecin-dentiste, passage VÉRODODAT, 33 (ci-devant place du Palais-Royal).

1000 FR. à qui nous n'enlevons pas les TACHES de ROUSSEUR, masques ou suites de couches, avec notre EAU PARISIENNE. ADÉE et Ce, rue Rivoli, 37, à Paris. (Affranchir.) Dépôt dans tous les départemens et à l'étranger.

ON NE PAIE les honoraires qu'après la guérison des MALADIES CHRONIQUES et AIGUES. Telle est la garantie donnée par le médecin homœopathe ROSAR DE RHÉGART, 54, rue d'Amsterdam. Consultation de 3 à 5 h. Par corresp. (Aff.)

CIGARETTES IODÉES et *Iodomètre Charriouls* pour la guérison infaillible des maladies de poitrine, appareil breveté (s. g. d. g.). Dépôt général, rue des Jeûneurs, 40, et à la pharmacie de Dublanc aîné, rue du Temple, 221, et dans toutes les principales pharmacies de France.

MÉTHODE RASPAIL. CABINET MÉDICAL d'un docteur de Paris, rue Ventadour, 6. Consultations de midi à deux heures. Traitemens spéciaux pour les *Maladies de poitrine, les hernies et les maladies lymphatiques.*

RHUMATISMES aigus ou invétérés guéris par un topique b. s. g. d. g., après expériences dans les hôpit. de Paris avec gr. succès, et rapp. de l'Acad. de médecine au ministère. R. St-Martin, 210, de 3 à 5 h. Traitem. par corresp. (Affr.

RUE RICHER, N° 34, A PARIS.

TOUTE PERSONNE QUI S'ABONNERA POUR UN AN AU MAGASIN DES FAMILLES
Paris. . . . . 12 fr.
Départemens 15 fr.
(Les Abonnements partent du 1er Janvier)

MAGNIFIQUE CADEAU D'ÉTRENNES POUR L'ANNÉE 1856.

JOURNAL de littérature et d'ouvrages à l'aiguille, Moniteur des Dames. PUBLIANT PAR AN (par livraisons mensuelles)
400 PAGES DE TEXTE PAR LES PREMIERS AUTEURS — 12 PLANCHES DE PATRONS DE ROBES.
12 GRAVURES DE MODES inédites — 24 MORCEAUX DE MUSIQUE variés.
6 PATRONS DE TAPISSERIE. — 6 GRAVURES DE GENRE sur acier.
ET PLUS DE **1000** PATRONS DE BRODERIES et plusieurs petits Ouvrages de fantaisie.

RECEVRA *Immédiatement* A TITRE DE **PRIME** LE

RUE RICHER, N° 34, A PARIS.

MAGNIFIQUE VOLUME *pour 1856* contenant 28 SPLENDIDES GRAVURES EN COULEUR Texte adapté à chacune des Gravures, INTITULÉ **LES FLEURS ANIMÉES** PAR **GRANDVILLE.**

Cet ouvrage, formant 300 pag. grand jésus, papier superfin, glacé et satiné, s'est toujours vendu 15 fr. en librairie, et celui que nous offrons au public lui est infiniment supérieur; on peut le venir voir au Bureau avant de s'abonner. Il est écrit par MM. *Alph. Karr & Taxile Delord*. C'est le plus joli Cadeau que l'on puisse offrir pour le Jour de l'An. — Pour recevoir pendant un an le MAGASIN DES FAMILLES avec toutes ses Annexes, et de plus, le joli Volume des *FLEURS ANIMÉES*, envoyer 12 fr. pour Paris, 15 fr. pour les Départem., à M. BLONDEAU, imprimeur breveté, RUE RICHER, n° 34, à Paris. Le Volume sera envoyé *FRANCO* à tous les souscripteurs pour l'intérieur de la France seulement. Ajouter 1 fr. 50 c. pour la Corse et l'Algérie, soit 16 fr. 50 c. — Cette Prime, qui à elle seule équivaut au prix de l'Abonnement, ne sera pas donnée au détriment du Journal, que nous avons placé au 1er rang des journaux de modes, tant par la moralité et la variété de sa rédaction que par l'élégance de ses patrons et gravures de modes. Nous prions nos Abonnés d'en faire la comparaison avec les Publications de ce genre, et l'on verra que nous leur serons toujours égaux, sinon supérieurs. Nous sommes en même temps imprimeur et éditeur, tous les frais d'intermédiaire et de confection disparaissent, et nous en faisons profiter nos Abonnés.

LA LOTERIE DU VASE D'ARGENT donnera jusqu'au 15 janvier, à toute personne qui prendra *dix billets simples* ou *deux billets de série* pouvant gagner plus de **100,000 FRANCS GRATIS,** le splendide keepsake du jour de l'an intitulé les **VEILLEES DE LA SAINT-SYLVESTRE,** par **LEO LESPÈS,** magnifique volume grand in-8°, satiné, orné de 8 gravures sur acier, dont le prix serait de 20 francs en librairie, et qui a été imprimé expressément pour la Loterie. — En prenant vingt billets simples ou quatre billets de série (total, 20 francs), on a droit à un exemplaire admirablement relié et doré sur tranche. — Pour recevoir dix billets simples ou deux billets de série de la Loterie de bienfaisance du *Vase d'argent*, pouvant faire gagner plus de **100,000** fr., plus, *gratis*, le beau keepsake les *Veillées de la Saint-Sylvestre*, envoyer la somme de 10 fr. à M. Bolle-Lassalle, 22, boulevard Montmartre, à Paris. — Ajouter 1 franc 50 centimes pour le port dans les départemens.

La Loterie donne également en prime, pour 10 francs de billets, une édition dorée, reliée et ornée de gravures sur acier, de l'*Histoire des Saints-Lieux*, qui a eu les honneurs de trente-sept éditions consécutives.

VENTE NECESSITÉE ET LIQUIDATION TOTALE

DES TOILES ET SERVICES DE TABLE ALLEMANDS,

Des fabriques de M. SACHSE aîné et frères, de Berlin.

A Paris, rue de Rivoli, 61, ancien 47.

Forcés de liquider dans des conditions tout honorables avant trois mois, nous nous sommes décidés à offrir aux acheteurs nos toiles à 20 0/0 au-dessous du prix de fabrique fixé jusqu'à ce jour. L'extension toujours croissante qu'ont prise depuis peu nos fabriques d'Allemagne rend effectivement notre présence indispensable dans ce pays; les droits d'entrée trop élevés dont sont frappés nos articles ne nous permettant pas de les y faire retourner, nous nous voyons dans la nécessité de liquider à perte.

Nos nombreuses et importantes ventes ont justifié la confiance que le public a bien voulu constamment nous accorder; le témoignage flatteur dont nous a honorés M. le docteur Chevalier, chimiste à Paris, après un examen rigoureux et spécial de toutes nos toiles, constate suffisamment leur qualité supérieure et leur pureté complète. Nous offrons comme toujours 5,000 fr. à quiconque découvrira la plus faible trace de coton dans les innombrables articles que nous avons livrés aux consommateurs jusqu'à présent. Appuyés sur ces faits, nous pouvons hardiment affirmer qu'il n'est rarement présenté une si brillante occasion; le particulier y trouvera à faire des acquisitions aux conditions les plus favorables, et les commerçans un assortiment dont les prix et les qualités leur assureront une clientèle nombreuse et satisfaite.

Les achats au-dessus de 300 fr. jouiront d'un escompte déterminé. Nous offrons aux commerçans de Paris nos services de table de Saxe à 30 0/0 meilleur marché que ceux pris directement en fabrique.

AVIS. Nous ne chargeons personne de faire des offres de service en ville. — *N. B.* Les magasins sont ouverts de 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir.

PRIX COURANT. — PRIX FIXE.

Toile commune de ménage, sans apprêt, de fil à la main, qualité très durable, convenant notamment pour des chemises durables, 54 à 56 aunes de Berlin ou 35 à 36 mètres; prix de fabrique actuel, 28 à 36 francs, réduit à. . . . 24, 26 à 28 fr.

Idem plus fine pour chemises et du linge de couchage, en pièce de 36 à 37 mètres; prix de fabrique précédent, 48 à 60 fr., réduit à 30, 35, 38, 42 f.

Toile de Silésie supérieure, dont le prix de fabrique était de 65 à 75 francs, est réduit aux prix de . . . . . 44, 48 à 50 fr.

Toile de Bielefeld, la pièce de 36 à 37 mètres pour une douzaine de chemises d'homme, la plus solide et la plus durable étoffe de fil à la main, qui coûtait 70 à 85 francs, réduit à. . . 48, 52 à 60 fr.

Idem qualité supérieure et extra-fine, de . . 65, 70 à 100 fr.

Idem superfine pour devant de chemise et chemises élégantes, la pièce, qui coûtait 160 à 200 fr. est réduite au prix de. . . . 110 à 180 fr.

Véritable toile de Flandre de la qualité la plus forte, pour linge de couchage, en différentes largeurs, 2/3, 3/4, 7/8, jusqu'à 2 mètres 40 centimètres, de. . . . . 50 à 200 fr.

Une quantité très considérable de coupons jusqu'aux qualités les plus fines et de différens usages de toiles de Bielefeld, de Saxe, de Silésie, de Belgique et autres, seront vendus à des prix plus bas encore que les pièces entières.

UN TRÈS GRAND ASSORTIMENT DE VÉRITABLE LINGE DE TABLE DE SAXE ET DE SILÉSIE, LES PLUS BEAUX ET LES PLUS RICHES DESSINS QUI EXISTENT DE ROSACES, DE CHASSE ET DE PERSONNAGES.

Un service de table fin, damassé, avec 12 serviettes, très beaux dessins, dont le prix de fabrique réel est de 50 à 78 fr., réduit à. 30 à 40 fr.

Idem plus fin, dans les dessins très élégans, dont le prix réel est de 90 à 110 fr., réduit à. . 48 à 75 fr.

Idem extra-fin dans les plus riches dessins, de 100 à 150 fr., dit pour six personnes, la moitié, pour 18, 24, 36 à 48 couverts en proportion.

Des services ouvragés, qualité très forte et dessins très beaux pour douze couverts. Prix de fabrique actuel, 36 à 45 fr., réduit à. 20, 22 à 28 fr.

Idem le service pour six personnes, de. . . 10, 12 à 15 fr.

Nappes fines ouvragées pour 4, 5, 6 à 10 personnes, de. . . . . 4, 5, 6 à 8 fr.

Serviettes de table grandes et ouvragées, dessins ouvragés, qualité très forte, qui coûtaient la douzaine 17, 19 et 22 fr., réduit à. . . 10, 11, 12, 13, 14 à 18 fr.

Serviettes de dessert damassées, demi-blanches ou tout à fait blanches, la douzaine, . . . 4, 6, 8 à 10 fr.

Nappes à thé, damassées, grand choix de très beaux dessins pour 6, 8 à 10 personnes, de. . . 10, 12, jusqu'à 30 fr.

Essuie-mains, dessins ouvragés et damassés, la douzaine, de 10 à 11 mètres, de. . . . 10 fr. 50, 11, 12 à 15 fr.

Essuie-mains à dessins, pour la cuisine, demi-blancs, la douzaine, de 10 à 11 mètres, de.